

Figure 39  
Cartes représentant  
les trois variantes

Une réflexion en variantes prenant en compte l'ensemble des contraintes et les recommandations paysagères.

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 38 : carte représentant l'implantation du site du projet

(Source : IGN 25)

- Vue A : deux formes principales d'implantation.

(photo : Matutina)

- Vue B : un parc éolien en service implanté en alignement régulier, appuyé sur l'axe d'une route très fréquentée (en région Normandie)

(photo : Matutina)

- Vue C : un parc éolien en service implanté en masse homogène, permettant une lisibilité au premier coup d'œil dans un paysage de plateau ouvert et cultivé (en région Normandie)

(photo : Matutina)

- Figure 39 : cartes représentant les trois variantes

## 1 - LE SITE ET SES POSSIBILITÉS D'IMPLANTATION

### 1.1 - Rappel : configuration du site

Le site du projet s'établit à l'amorce nord de la vallée Châtillonnaise, entre la D 44 au nord et la D 674 au sud-est. Seule une route traverse le site, du nord au sud. Il s'agit d'une route communale reliant les deux axes majeurs, en passant par la commune de Chantraines.

Le site est dominé au nord, bien que relativement éloignée, par la côte de Meuse, ainsi qu'à l'est et au sud par de hauts plateaux tous aussi boisés. À l'ouest, en amont de Bologne, la vallée de la Marne prend place sur une assiette relativement plane et ouverte.

Le site se présente donc, à priori, comme plutôt favorable au développement éolien par son dégagement, ainsi que la faible sensibilité des plateaux boisés. Ce paysage, où le terrain se déroule vers un horizon généralement ouvert, est dominé par la démesure du ciel. Il est donc en capacité "d'absorber" un projet éolien par sa grande échelle.

### 1.2 - Rappel des enjeux du site

Toutefois, en dépit d'une configuration se présentant de façon générale comme favorable au développement éolien, il convient de rappeler les enjeux qui portent sur le site. Ces derniers ont été identifiés dans l'état initial.

À l'échelle des périmètres rapproché et immédiat, on retiendra :

- l'habitat situé à proximité du site, soit les villages les plus proches en relation visuelle directe avec le site, tels que Mareilles et Cirey-lès-Mareilles ;
- le patrimoine proche, situé à proximité immédiate du site du projet, comme l'abbaye de Septfontaines d'Andelot-Blancheville, ou encore l'église de Mareilles ;
- les axes routiers les plus proches, comme la D 674 et la

D 44, ainsi que d'autres routes moins fréquentées ;

- les vues depuis, notamment, la vallée Châtillonnaise et la vallée de la Marne (en amont de Bologne), ainsi que, bien que moins sensible, la vallée du Rognon (à l'est d'Andelot-Blancheville) ;
- les rapports d'échelles par rapport à la côte de Meuse ;
- La portion du GRP Marie Calvès, passant à l'ouest de Bologne.

À l'échelle du périmètre éloigné, les enjeux sont pondérés par l'effet d'éloignement. Aussi, la configuration géométrique du projet est essentiellement perceptible depuis ces périmètres. C'est donc à partir de cette zone de perception réelle que doit s'engager la réflexion sur l'implantation du projet.

### 1.3 - Formes d'implantations et variantes

Dans un paysage de plateau ouvert comme l'est celui où se tient le présent site du projet, tout élément vertical possède un rayonnement visuel important. Autrement dit, un projet éolien s'avérera particulièrement visible. Il est donc nécessaire de produire une structure géométrique d'implantation qui soit lisible. Pour ceci, les formes géométriques les plus efficaces sont soit celle de la ligne régulière ou de la masse homogène (vues A, B et C). Elles sont compréhensibles au premier regard. L'expérience montre que les formes intermédiaires mal définies géométriquement sont difficilement lisibles.

### 1.4 - Description des variantes

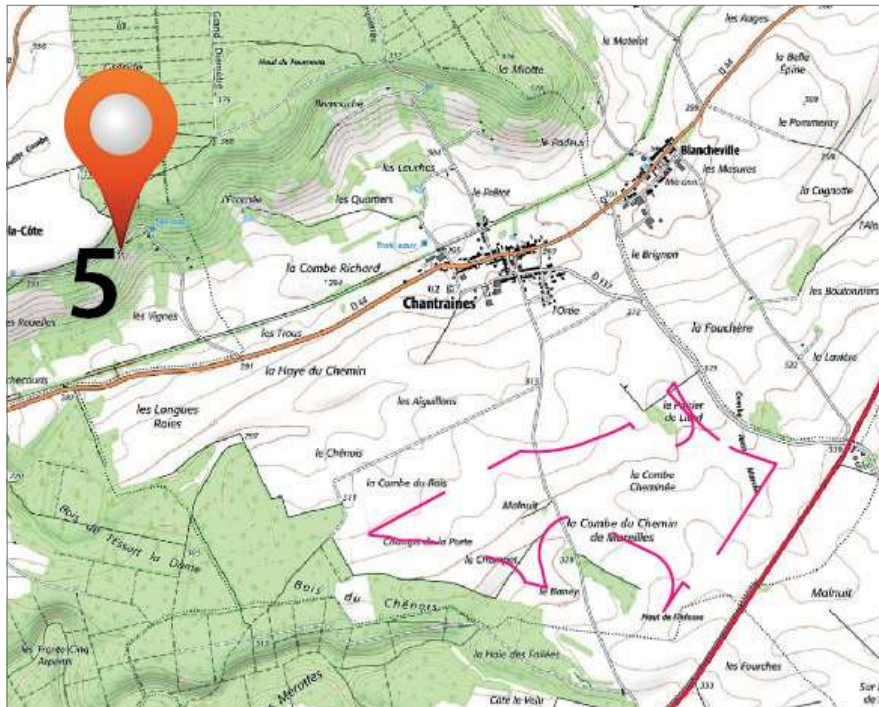
La première variante (fig. 38) forme une masse relativement homogène de six éoliennes. C'est une variante maximaliste qui occupe la totalité du site du projet.

La deuxième variante est composée de cinq éoliennes et forme une masse moins homogène que la précédente, puisque l'éolienne la plus à l'est semble à l'écart des quatre

autres. Cette variante occupe une grande partie du site du projet.

La troisième et dernière variante est composée de quatre éoliennes, et forme une masse homogène et régulière. Cette variante occupe majoritairement les parties ouest et centrale du site du projet.

► Point de vue n°5



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe sur le territoire communal de Rochefort-sur-la-Côte, sur un terrain de Ball-trap. Localisé sur le versant de la côte de Meuse, cet espace donne vue sur la vallée Châtillonnaise.

**Commentaires**

**Variante 1 (6 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

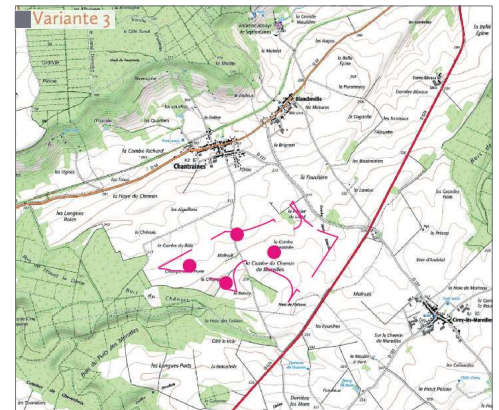
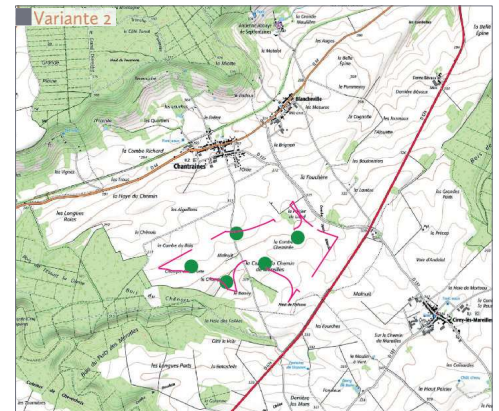
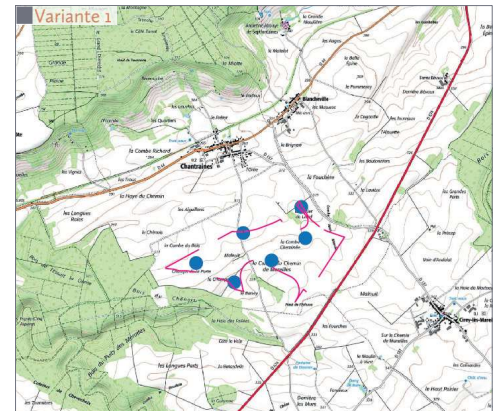
Cette variante de six éoliennes est composée de deux lignes régulières de deux éoliennes, la cinquième étant partiellement masquée par les boisements. La sixième est, quant à elle, totalement masquée. En avant du contexte éolien, elle forme une variante relativement lisible et moyennement homogène. Son occupation visuelle est moyenne.

**Variante 2 (5 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Les cinq éoliennes de la deuxième variante sont réparties de manière identique à la première variante, à l'exception que les éoliennes des lignes de deux sont légèrement plus éloignées les unes des autres, toutefois toujours régulières. La cinquième éolienne est masquée par les boisements.

**Variante 3 (4 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Les quatre éoliennes de cette variante forme une ligne régulière de deux éoliennes. Les deux autres éoliennes se confondent entre-elles. L'homogénéité de cette dernière variante est donc plus faible que les deux précédentes variantes. Il s'agit de la variante qui occupe le moins l'horizon.



	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Homogénéité	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Occupation visuelle à l'horizon	Moyenne	Moyenne	Bonne



► Point de vue n°10



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe en entrée est du village de Chantraines, le long de la route départementale D 44. Il s'agit du village le plus proche du site du projet. Depuis ce point de vue, certaines habitations sont visibles, ainsi que les grandes cultures de la vallée Châtillonnaise.

**Commentaires**

**Variante 1 (6 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

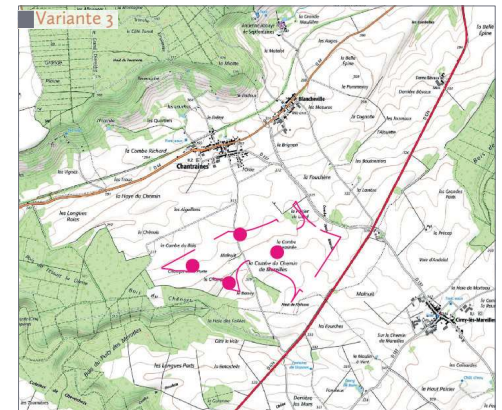
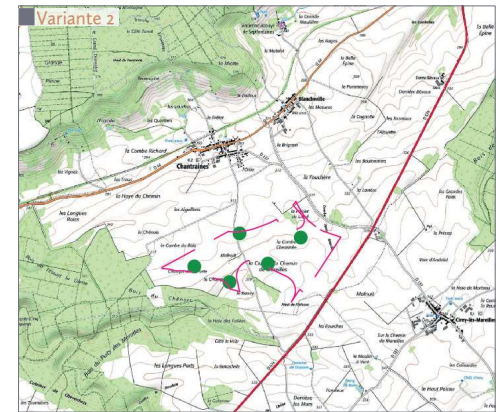
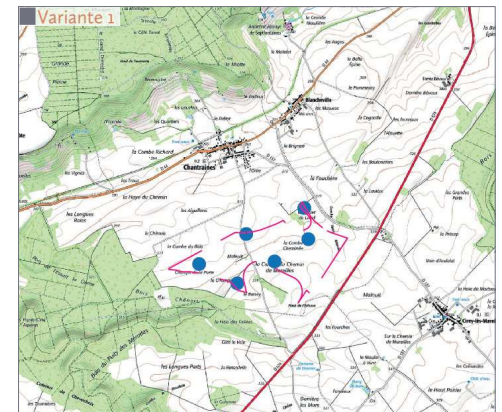
Cette variante alterne deux lignes de deux éoliennes et une éolienne seule. La seconde ligne est relativement compacte et entraîne un effet de surplomb sur les habitations, toute comme l'éolienne seule, la plus à droite. Cette variante est très peu lisible et homogène, et son occupation visuelle à l'horizon est assez importante.

**Variante 2 (5 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette variante de cinq éoliennes est formée de trois éoliennes relativement espacées et d'un groupe de deux éoliennes. La prégnance sur le bâti est toute aussi importante que pour la variante précédente, tout comme l'occupation visuelle de l'horizon. La lisibilité et l'homogénéité de cette variante sont assez faibles.

**Variante 3 (4 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette troisième variante de quatre éoliennes est composée de deux éoliennes séparées par un groupe de deux éoliennes. Cette implantation rend la lisibilité plus claire que pour les deux variantes précédentes. Bien que le groupe de deux éoliennes et l'éolienne seule à droite, surplombent également les habitations, il s'agit de la variante dont l'occupation visuelle à l'horizon est la plus faible.



	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Mauvaise	Mauvaise	Moyenne
Homogénéité	Mauvaise	Mauvaise	Bonne
Occupation visuelle à l'horizon	Mauvaise	Mauvaise	Bonne

Variante 1



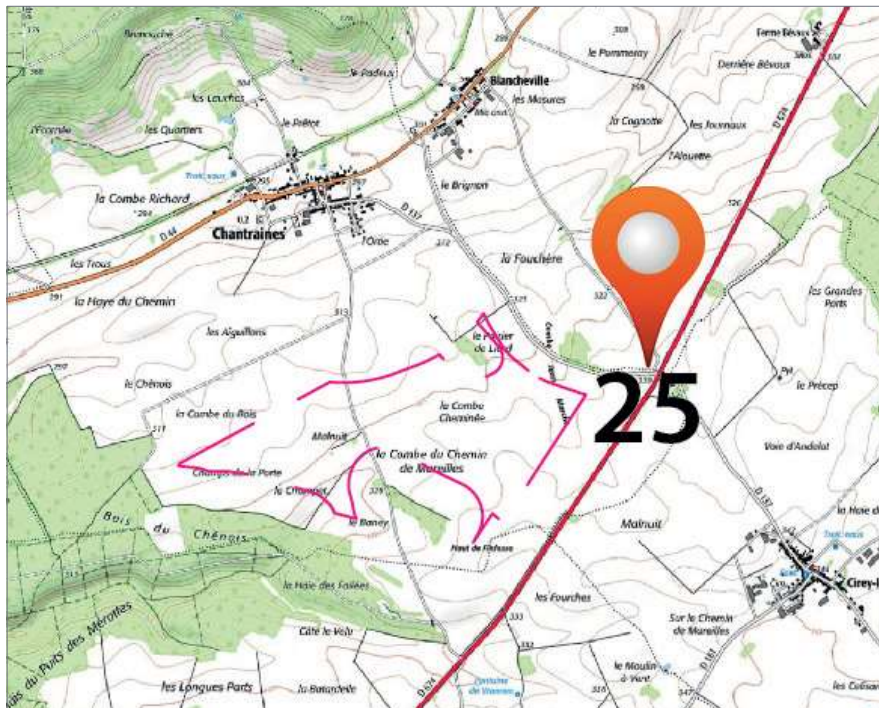
Variante 2



Variante 3



► Point de vue n°25



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe sur la commune d'An-delot-Blancheville, en limite communale de Chantraines, au croisement des routes départementales D 137 et D 674. Il s'agit d'un des villages les plus proches du site du projet. La vue offerte est celle d'un paysage plat et ouvert sur les grandes cultures de la vallée Châtillonnaise.

**Commentaires**

**Variante 1 (6 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

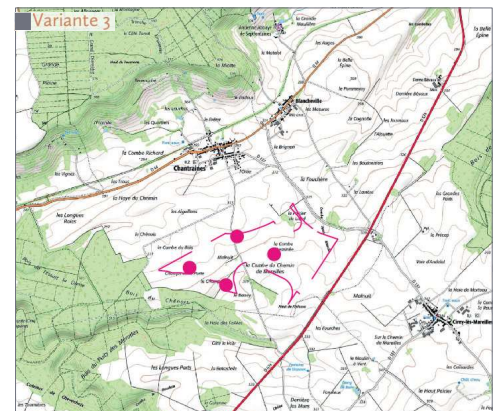
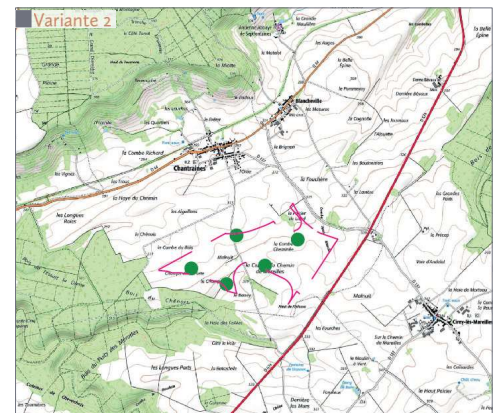
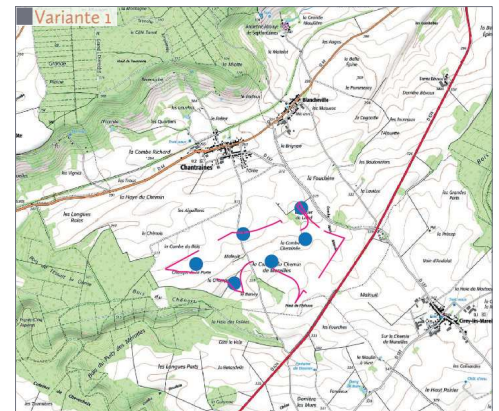
Cette variante à six éoliennes est formée d'un groupe de cinq éoliennes et d'une éolienne plus à l'écart. Cette variante est donc très peu lisible et homogène. Il s'agit de la variante qui occupe le plus l'horizon.

**Variante 2 (5 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette deuxième variante est composée d'un groupe de cinq éoliennes, l'éolienne seule derrière la masse boisée étant supprimée. Cette structure est très peu lisible et homogène.

**Variante 3 (4 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette variante à quatre éoliennes, forme un groupe plus aéré et harmonieux que les précédentes variantes. La structure est plus lisible et plus homogène, bien que l'éolienne à droite semble légèrement plus à l'écart. Il s'agit de la variante qui a la plus faible occupation visuelle.



	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Mauvaise	Mauvaise	Bonne
Homogénéité	Mauvaise	Mauvaise	Bonne
Occupation visuelle à l'horizon	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Variante 1



Variante 2

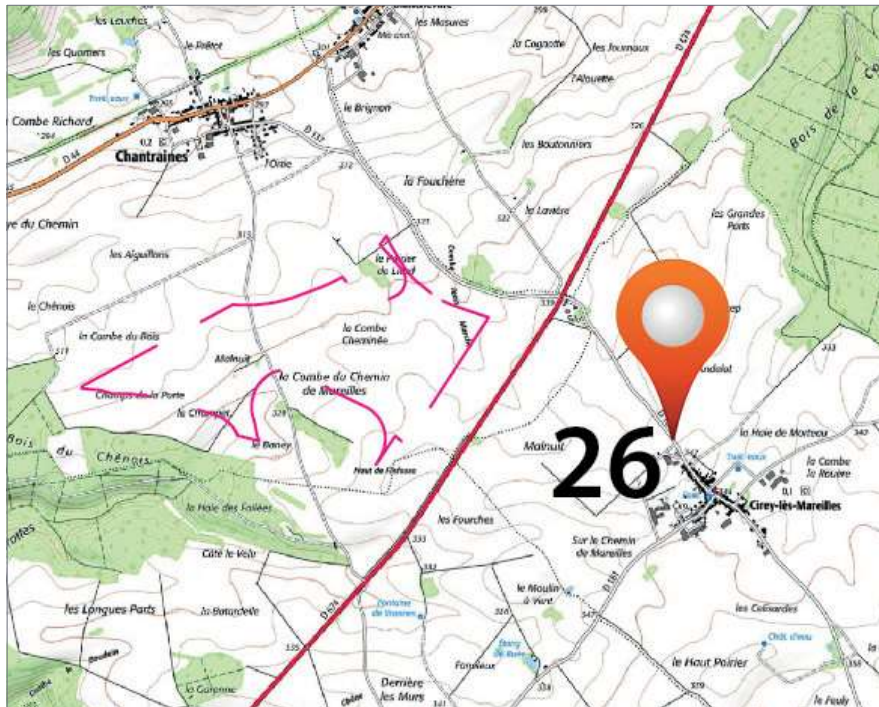


Variante 3





► Point de vue n°26



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe en sortie nord de Cirey-lès-Mareilles, au croisement d'une route locale et de la route départementale d 137. La vue offerte est celle de la vallée Châtillonnaise, caractérisée par son paysage de grandes cultures.

**Commentaires**

**Variante 1 (6 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

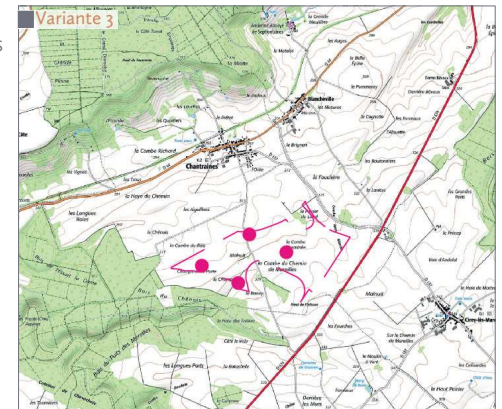
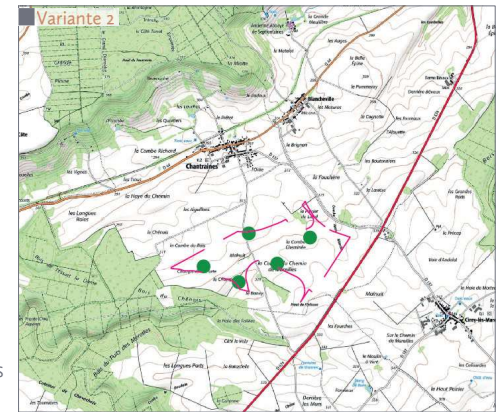
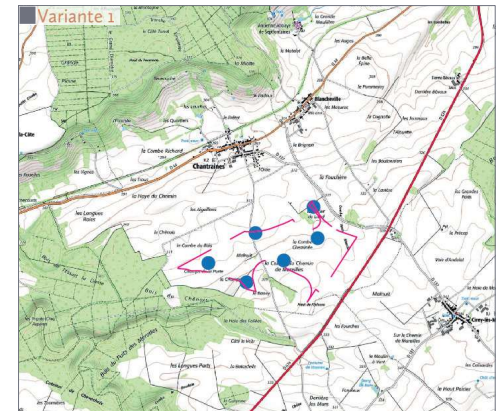
Cette variante forme une ligne de six éoliennes. Du fait de la présence d'un autre parc éolien, avec lequel elle se confond, sa structure est très peu lisible. Et les éoliennes implantées plus ou moins en retrait ont pour résultante une faible homogénéité. Cette variante possède la plus grande occupation visuelle.

**Variante 2 (5 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette variante, où a été supprimée l'éolienne la plus à droite, forme une ligne de cinq éoliennes. Ainsi, à cette différence près qui lui confère une occupation visuelle légèrement plus faible, sa lisibilité et son homogénéité sont identiques à la première variante.

**Variante 3 (4 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette variante de quatre éoliennes forme deux groupes de deux éoliennes. Bien que le premier groupe soit partiellement masqué par un bouquet d'arbres, la structure de cette variante est plus lisible et homogène que les deux variantes précédentes. Il s'agit de la variante qui a la plus faible occupation visuelle à l'horizon.



	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Mauvaise	Mauvaise	Moyenne
Homogénéité	Mauvaise	Mauvaise	Moyenne
Occupation visuelle à l'horizon	Moyenne	Moyenne	Très bonne

Variante 1



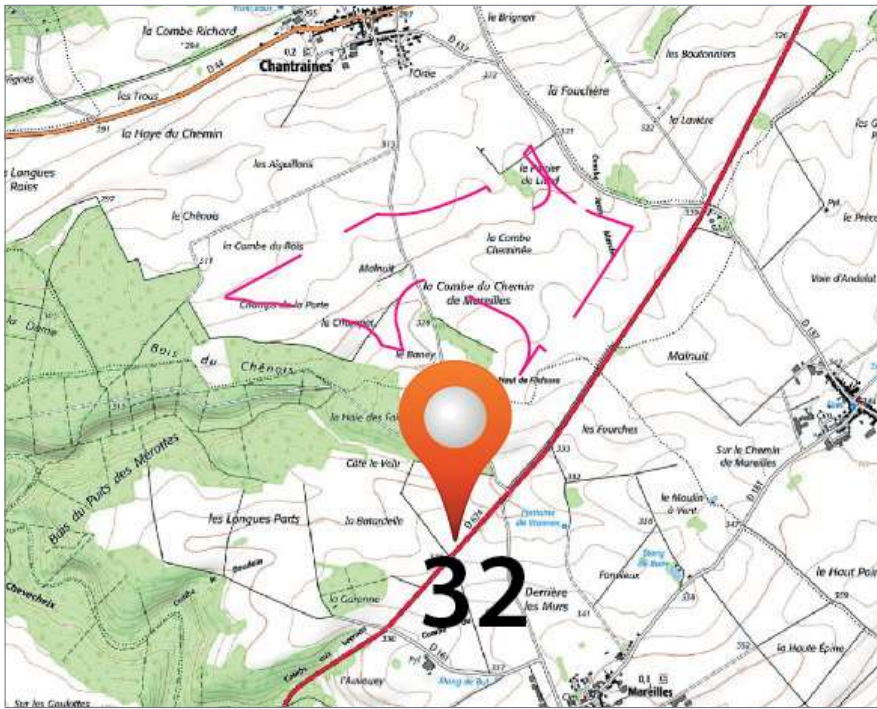
Variante 2



Variante 3



► Point de vue n°32



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe au nord du territoire communal de Mareilles, sur l'axe routier majeur D 674. Localisé en vallée Châtillonnaise, ce point de vue fait face au Bois du Chênois.

**Commentaires**

**Variante 1 (6 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

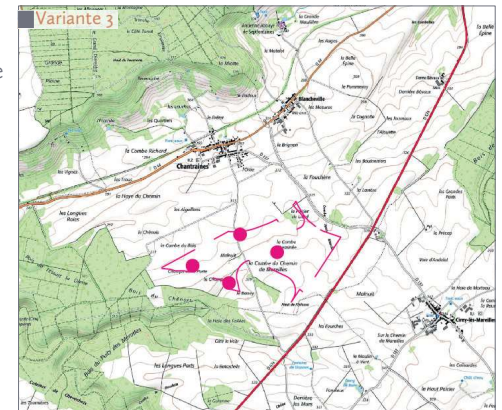
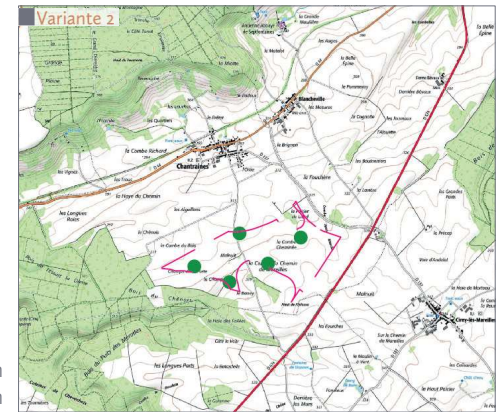
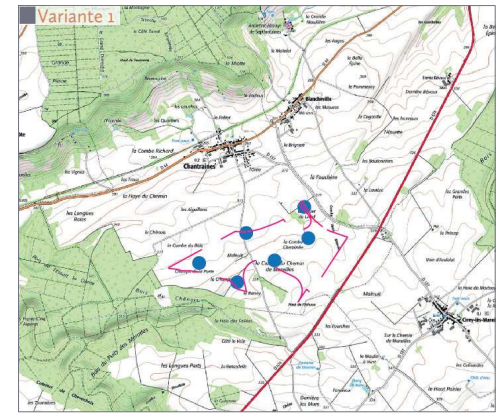
Cette variante forme une ligne de six éoliennes. Les éoliennes étant implantées plus ou moins en retrait les une des autres, cette variante est plus ou moins lisible. Toutefois son homogénéité est relativement faible, notamment par le fait que les deux dernières éoliennes, sur la droite, soit très proches l'une de l'autre. Il s'agit de la variante qui a l'occupation visuelle à l'horizon la plus importante.

**Variante 2 (5 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Cette deuxième variante forme une ligne de cinq éoliennes. La suppression de l'avant-dernière éolienne rend la structure plus aérée et plus lisible. Malgré tout, son occupation visuelle à l'horizon est identique à la première variante.

**Variante 3 (4 éoliennes de 153,50 m de hauteur totale)**

Les quatre éoliennes de cette dernière variante forment une ligne relativement régulière et homogène, bien que la dernière éolienne à droite semble être légèrement à l'écart. Il s'agit de la variante qui a l'occupation visuelle à l'horizon la plus faible.



	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Moyenne	Bonne	Très bonne
Homogénéité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
Occupation visuelle à l'horizon	Mauvaise	Mauvaise	Moyenne

Variante 1



Variante 2



Variante 3





### 1.5 - Choix de la variante finale

Au regard de l'analyse des variantes effectuée, trois critères principaux d'évaluation apparaissent :

- la lisibilité : définit la capacité de l'implantation d'être perçue de manière globale et compréhensible au premier regard, dans sa structure ;

- l'homogénéité : définit l'effet de répartition équilibrée des éoliennes. L'homogénéité ne dépend pas nécessairement de la régularité de la structure géométrique d'implantation. Une structure irrégulière peut former un effet de masse homogène ;

- l'occupation visuelle à l'horizon : définit l'angle horizontal qu'occupent les éoliennes à l'horizon. Plus les éoliennes sont contenues, plus leur emprise visuelle est réduite. Plus les éoliennes sont espacées, plus leur emprise visuelle à l'horizon est importante.

Au regard de ces trois critères, il est possible d'établir un tableau permettant d'évaluer et de comparer chaque variante.

Ainsi considéré le tableau suivant, la variante 3 constitue l'aboutissement d'un processus de réflexion visant à élaborer une implantation qui soit la plus cohérente possible avec trois critères déterminants sur les impacts.

Cette variante se présente donc comme raisonnée en dimension, bien que moyennement lisible dans certains cas (PDV 5, 10 et 26), son homogénéité est renforcée par sa contention dans son étirement sur l'horizon.

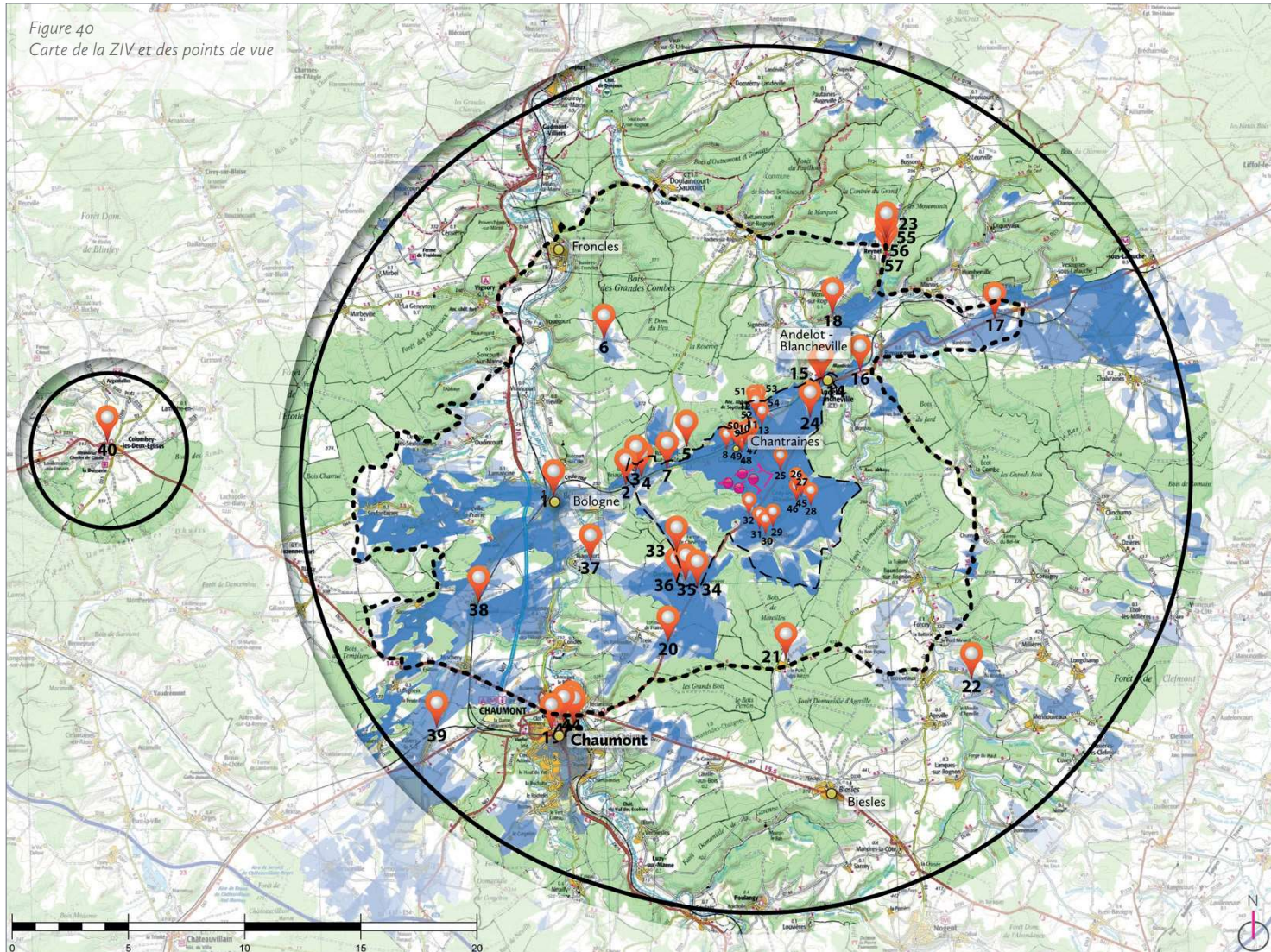
**La variante 3 est donc retenue pour constituer le projet définitif.**



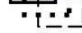

Le tableau ci-dessous *ne constitue pas* une évaluation globale du projet au regard des enjeux paysagers et patrimoniaux portant sur le site de développement.

Pour cela, il est nécessaire de réaliser une évaluation qualitative sur la base d'une campagne de points de vue représentatifs, au moyen de l'outil de simulation infographique dit "photomontage". C'est ce à quoi s'attache la partie suivante.

	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Lisibilité	Mauvaise	Mauvaise	Moyenne
Homogénéité	Mauvaise	Mauvaise	Bonne
Occupation visuelle à l'horizon	Mauvaise	Moyenne	Bonne
Synthèse	Variante de lisibilité et d'homogénéité mauvaises. C'est la variante qui a la plus grande occupation visuelle à l'horizon.	Variante de mauvaise lisibilité et d'homogénéité moyenne. L'occupation visuelle à l'horizon est également moyenne avec la suppression d'une éolienne.	Variante de moyenne lisibilité dont l'homogénéité est améliorée par sa contention sur l'horizon avec la suppression de deux éoliennes.




Figure 40  
Carte de la ZIV et des points de vue



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (18 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

 Villes principales

**ZONE D'INFLUENCE VISUELLE**

-  Toute la hauteur de l'éolienne
-  Le diamètre du rotor
-  La longueur d'une pale

**CONTEXTE ÉOLIEN**

 Éolienne du projet

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

 Localisation et numérotation du point de vue  
21

Le carnet de photomontages comporte cinquante-sept points de vue, qui permettent l'évaluation qualitative du projet éolien.

■ Ci-contre à gauche :

• Figure 40 : carte du contexte éolien, des points de vue et de la ZIV.

(Source : IGN)

## 2 - ÉTUDE DES IMPACTS PAYSAGERS ET PATRI-MONIAUX

### 2.1 - Principes et choix des points de vue

L'évaluation qualitative d'un projet éolien dans un paysage donné, visant à qualifier sa "réponse" aux enjeux, consiste à en proposer une représentation réaliste qui est celle du photomontage. Le terme de "photomontage" désigne en réalité une simulation infographique du projet. En retour, cette évaluation des enjeux permet d'en préciser certains, que l'analyse d'état initial ne peut pas forcément apprécier en fonction des éléments disponibles. Le photomontage offre une appréciation directe du projet, sensible, permettant d'évaluer son "degré de sensibilité" selon des critères spatiaux adaptés à l'objet éolien : visibilité, covisibilités, rapports d'échelle, lisibilité, effets de masse homogène ou hétérogène, etc. Les points de vue employés pour la réalisation de ces photomontages ne peuvent être exhaustifs. En revanche, ils se doivent d'être représentatifs des différents types de visibilités qui s'effectuent sur le périmètre et doivent permettre d'évaluer la "réponse" du projet aux enjeux. Quarante points de vue ont été traités.

Précisons le choix de ces points de vue :

- une ZIV (Zone d'Influence Visuelle) réalisée pour le projet permet déjà d'obtenir une première appréciation de la visibilité totale d'un projet sur le site. Les points de vue sont choisis préalablement d'après cette ZIV (fig. 39) ;
- leur répartition obéit tout d'abord à la logique des enjeux décelés, majoritairement présents dans les périmètres d'étude immédiat et rapproché. C'est pourquoi ceux-ci regroupent trente-cinq points de vue ;
- les points de vues ont tous été choisis pour leur dimension "signifiante" : ce sont des points de vue qui correspondent à l'expérience du plus grand nombre, dans le cadre de vie ;
- cinq points de vue dans le périmètre d'étude éloigné permettent d'illustrer les enjeux qui y portent (nettement plus faibles) ainsi que les effets cumulés avec le contexte éolien éloigné.

### 2.2 - Caractéristiques des photomontages

Les prises de vue ont été réalisées avec une focale de 25 mm équivalent argentique. Les prises de vue ont été réalisées par temps dégagé afin de bénéficier d'une bonne profondeur des horizons de vision. Les images ont ensuite été montées en panoramique pour "contextualiser" la prise de vue ou pour balayer l'ensemble du projet, en raison d'une distance de prise de vue proche. Dans tous les cas, l'angle de champ de la vue initiale est indiqué.

Les simulations présentées à "taille réelle" le sont pour une distance d'observation de l'ordre de 50 cm. Il s'agit de l'application du théorème de Thalès pour représenter la taille réelle des éoliennes sur le papier (format A3).

Le gabarit des éoliennes n'étant pas encore fixé à ce stade, mais compris dans un fourchette, il a été choisi de simuler les éoliennes de ce projet avec un modèle hybride le plus majorant en terme de hauteur totale comme de diamètre de rotor. Ce modèle est donc constitué d'un mât de 95 m de hauteur et d'un rotor de 117 m de diamètre, soit une hauteur totale de 153,50 m.

### 2.3 - Présentation des photomontages

Les photomontages sont donc présentés dans le carnet de photomontages ci-après. Ce carnet se présente selon une double-page.

La page de gauche contient :

- les informations sur le point de vue (localisation, distance de l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, etc.) et deux extraits cartographiques. Un sur fond 1/25 000 et un second sur fond 1/100 000 pour la localisation du point de vue ;
- la vue d'état initial, montée en panoramique, dénommée "Etat initial plein cadre" où sont simulés les projets accordés à ce stade, constituant l'état initial du contexte éolien avec les parcs déjà en service (visibles ou non sur l'image) ;
- la vue d'état initial sur 47,5° d'angle horizontal à "vue réelle".

La page de droite contient :

- l'"esquisse" de l'ensemble du contexte éolien et du projet.

Étant donné la relative densité du contexte, et la difficulté de lecture d'une palette étendue de couleurs, il a été décidé de procéder de manière typologique. Ainsi, sur chaque image, les parcs existants visibles sont indexés en bleu (lorsqu'ils sont masqués ou très peu visibles), les silhouettes en vert désignent les projets accordés et les silhouettes en orange désignent les projets en instruction. Le projet est quant à lui simulé en magenta.

- la simulation réaliste sur 47,5° d'angle horizontal, à "vue réelle".

En page suivante, la carte des points de vue est présentée avec les noms des parcs et projets du contexte et leur liste.

### 2.4 - Modification du contexte éolien

La campagne de photomontages s'est établie entre octobre 2018 et juillet 2020. La campagne principale de quarante points de vue est celle d'octobre 2018. Pour compléter l'analyse des incidences, une campagne supplémentaire de dix-sept points de vue a été réalisée début juillet 2020.

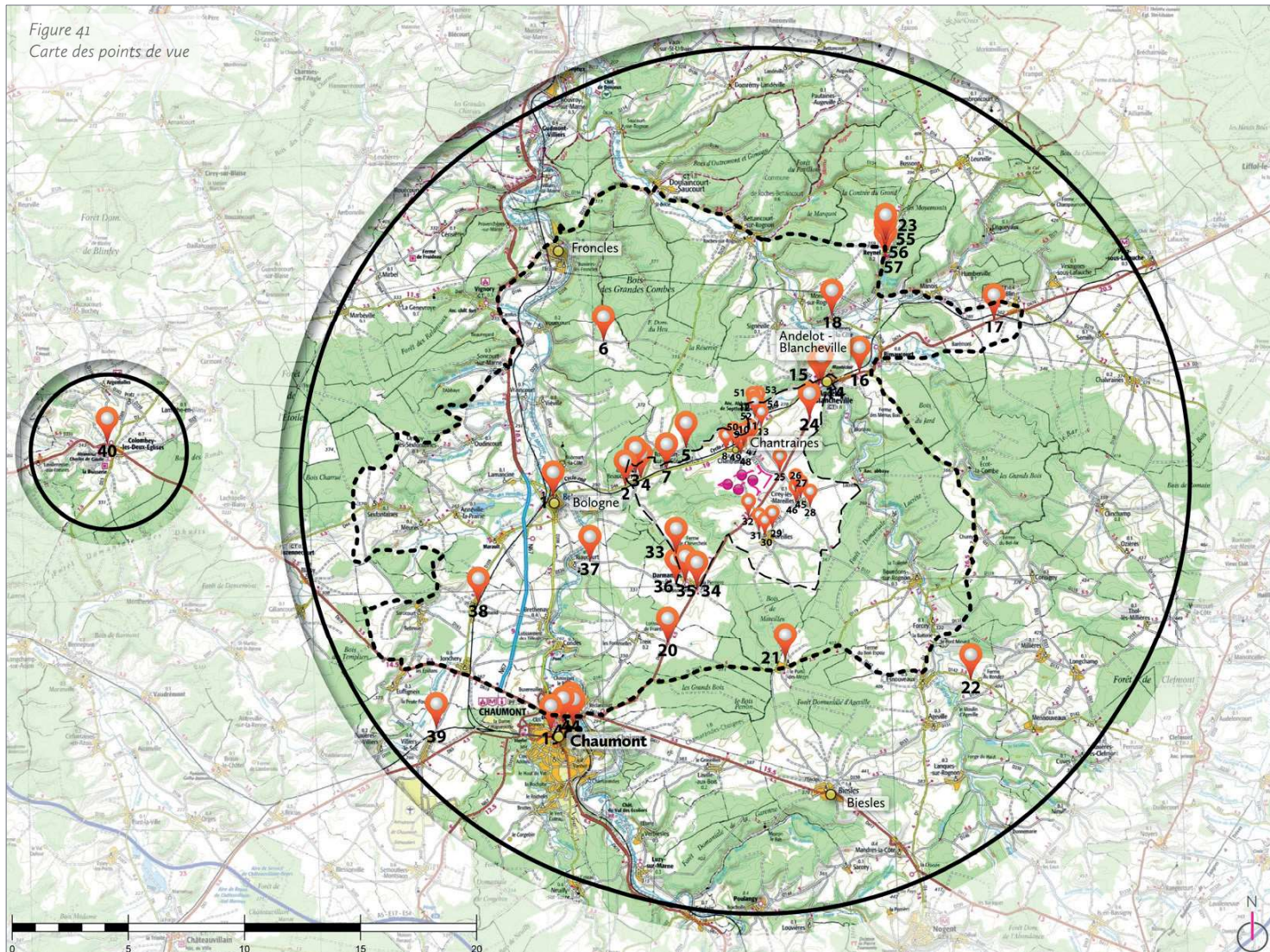
Entre ces deux séries, le contexte éolien a connu des évolutions, qui, au regard de la cartographie et des simulations réalisées, ne concernent que les statuts de deux ensembles éoliens. En effet, après la première série de photomontages, ces évolutions ont concerné :





- le projet éolien des Limodores, à Rochefort-sur-la-Côte qui est passé du statut de "en instruction" à "accordé",
- le projet éolien accordé de Riaucourt-Darmannes qui a été construit par la suite.

Le projet des Limodores est représenté en simulation sur les deux campagnes, son changement de statut n'ayant ici pas d'effet. Pour le parc de Riaucourt-Darmannes, il figure en simulation sur la première campagne et de manière concrète sur la seconde. Cependant, il n'a été jugé utile de refaire les prises de vue de terrain pour la première campagne, considérant que les simulations d'alors permettent tout autant d'étudier les incidences paysagères, en particulier en terme d'effets cumulés avec le projet éolien des Rainettes.



Figure 41  
Carte des points de vue



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (18 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

 Villes principales

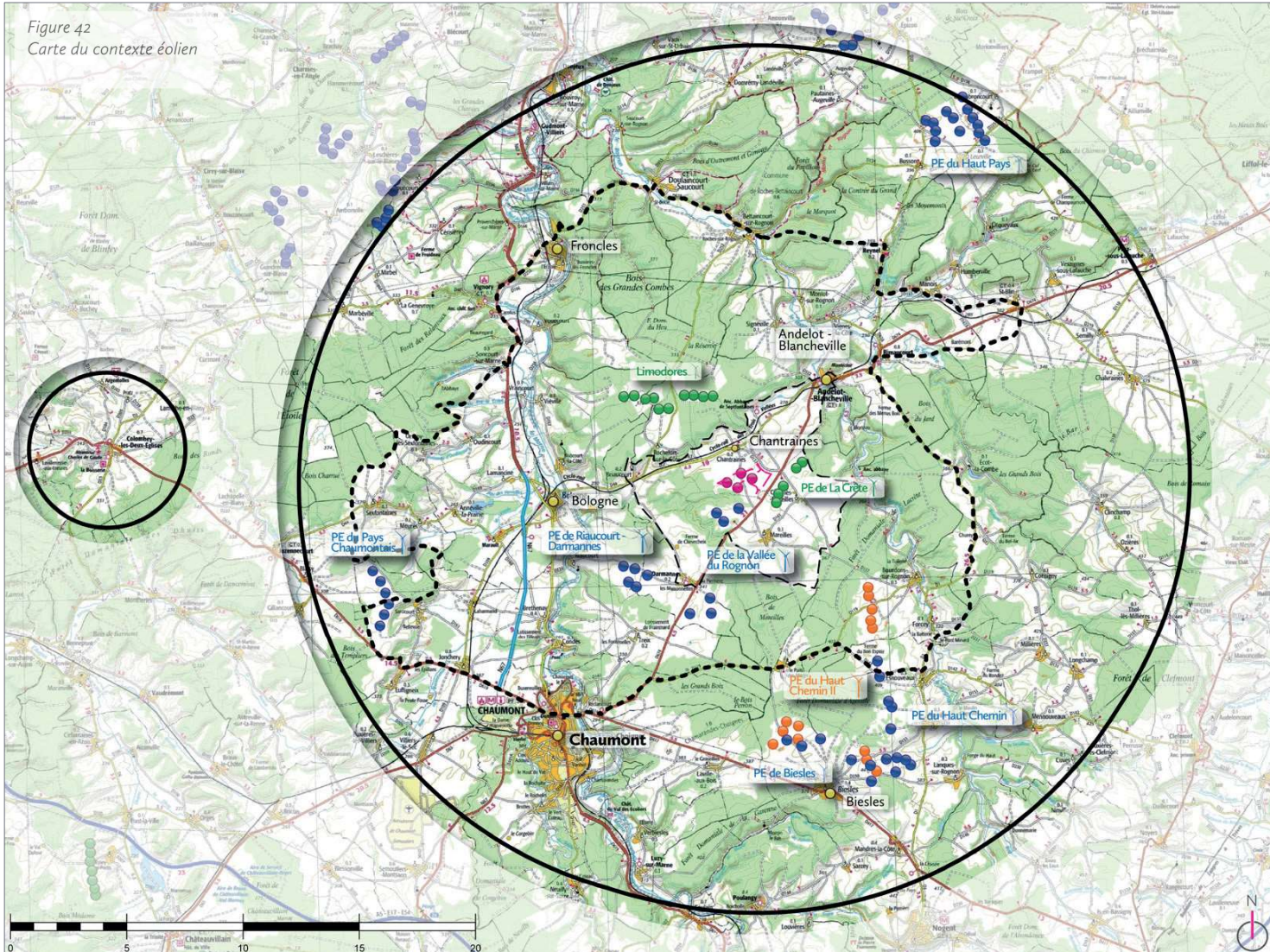
#### CONTEXTE ÉOLIEN



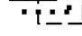


 Éolienne du projet

#### LOCALISATION DES POINTS DE VUE

 Localisation et numérotation du point de vue

Figure 42  
Carte du contexte éolien



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (18 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)
-  Villes principales

**CONTEXTE ÉOLIEN**





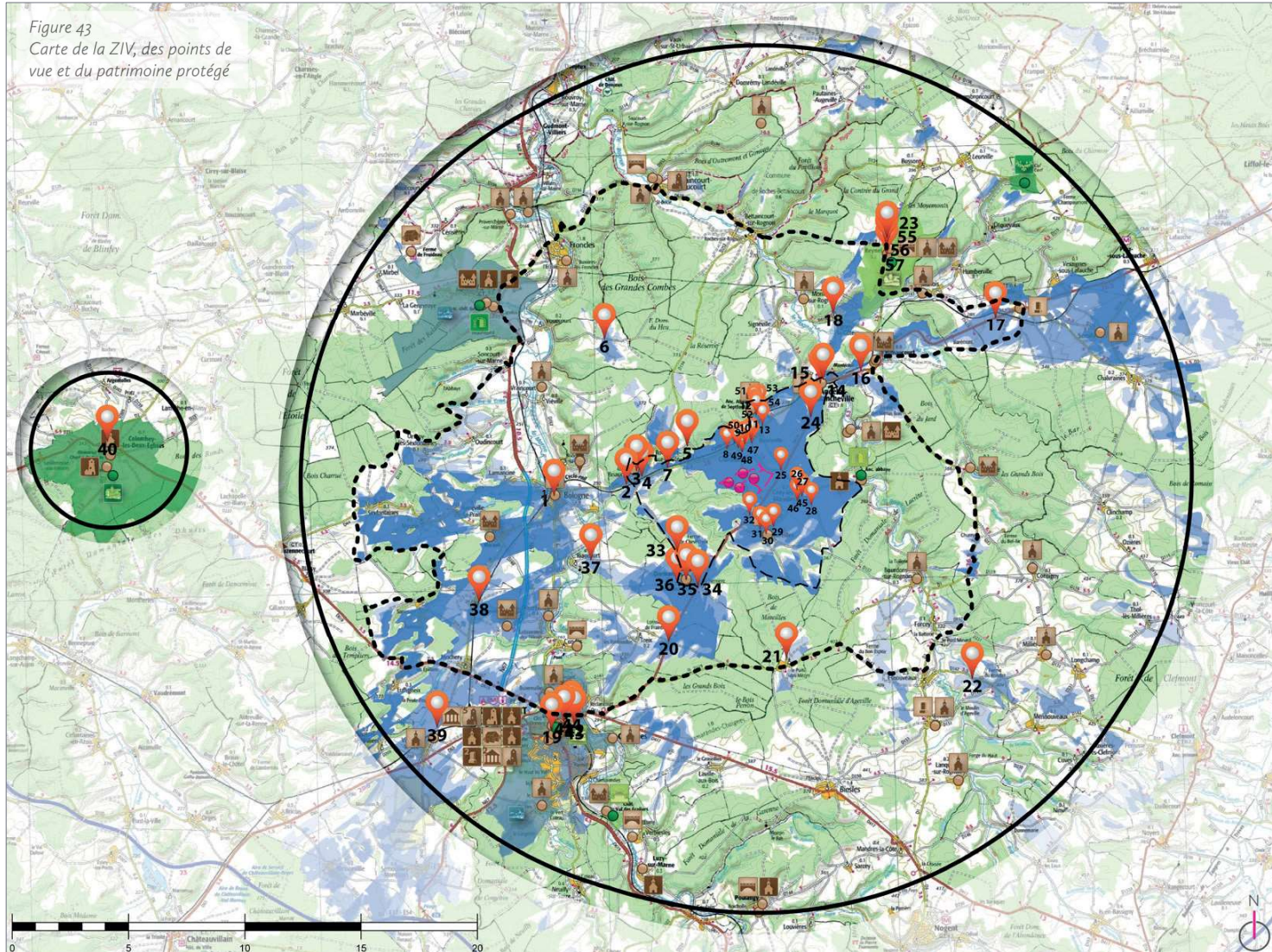
-  Éolienne du projet
-  Éolienne construite
-  Éolienne d'un parc éolien accordé
-  Éolienne d'un parc éolien en instruction avec avis de l'AE

Figure 43  
Carte de la ZIV, des points de  
vue et du patrimoine protégé



- Site du projet éolien
- Périmètre d'étude éloigné (18 km)
- Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
- Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

#### ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

- Toute la hauteur de l'éolienne
- Le diamètre du rotor
- La longueur d'une pale

#### CONTEXTE ÉOLIEN

- Éolienne du projet

#### LOCALISATION DES POINTS DE VUE

- Localisation et numérotation du point de vue

#### MONUMENTS HISTORIQUES

classé/inscrit

- Patrimoine religieux  
*Abbaye, chapelle, clocher de l'église, église*
- Patrimoine civil et urbain  
*Éléments d'immeuble, immeuble, maison, maison de bourg ou de ville*
- Châteaux et grandes demeures  
*Château, communs, dépendances dont parc et pigeonnier ou parc de chasse, restes, ruines de château*
- Petit patrimoine  
*Croix de chemin, statue*
- Monument public, patrimoine institutionnel, édifices publi  
*Hôpital, hôtel de ville, marché couvert, palais de justice*
- Construction civile, patrimoine de l'équipement  
*Fontaine, fortifications, ponts, porte de ville, portes*
- Patrimoine agricole, artisanal et/ou rural  
*Pigeonnier de ferme ou de château*

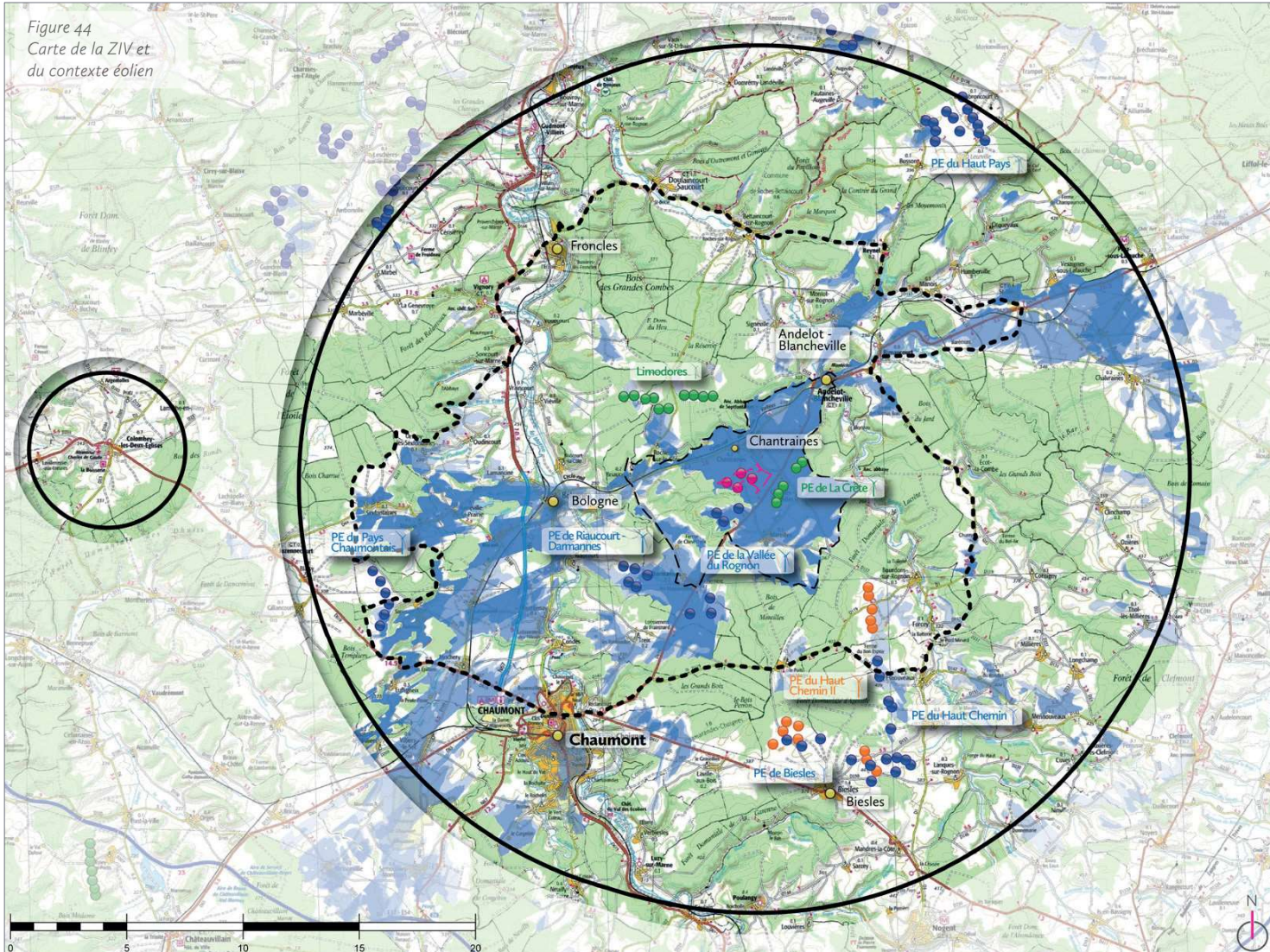
Sites Patrimoniaux Remarquables

#### SITES

classé/inscrit

- Site lié à un ensemble urbain  
*quartier, village*
- Site paysager, nature et pittoresque  
*Grand ensemble paysager*
- Site lié à une construction  
*Domaine, plaine*
- Petit monument
- Vestige archéologique

Figure 44  
Carte de la ZIV et  
du contexte éolien



- Site du projet éolien
- Périmètre d'étude éloigné (18 km)
- Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
- Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

Villes principales

**ZONE D'INFLUENCE VISUELLE**

- Toute la hauteur de l'éolienne
- Le diamètre du rotor
- La longueur d'une pale

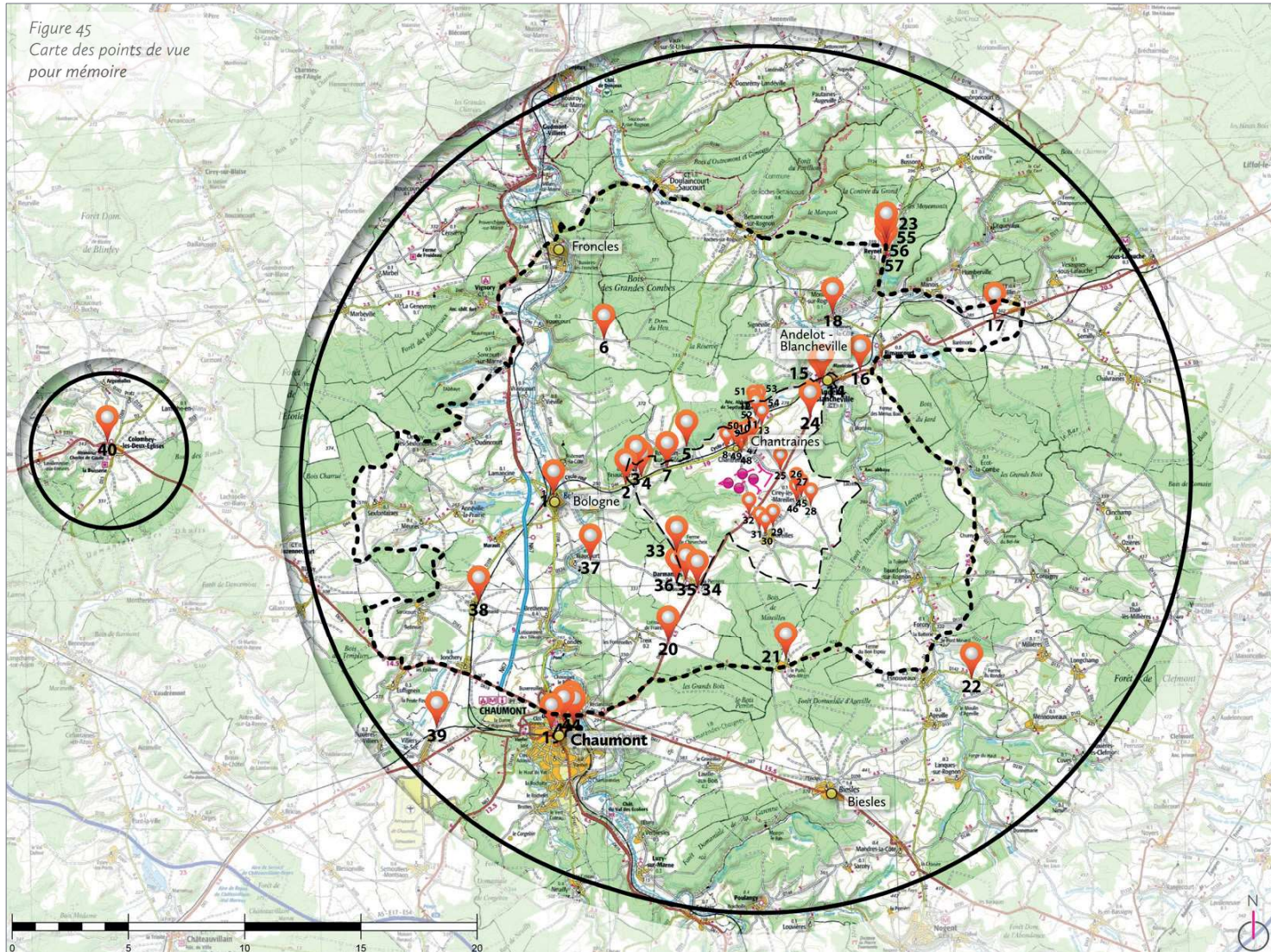
**CONTEXTE ÉOLIEN**



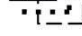

- Éolienne du projet
- Éolienne construite
- Éolienne d'un parc éolien accordé
- Éolienne d'un parc éolien en instruction avec avis de l'AE



*CARNET DE PHOTOMONTAGES*

Figure 45  
Carte des points de vue  
pour mémoire



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (18 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

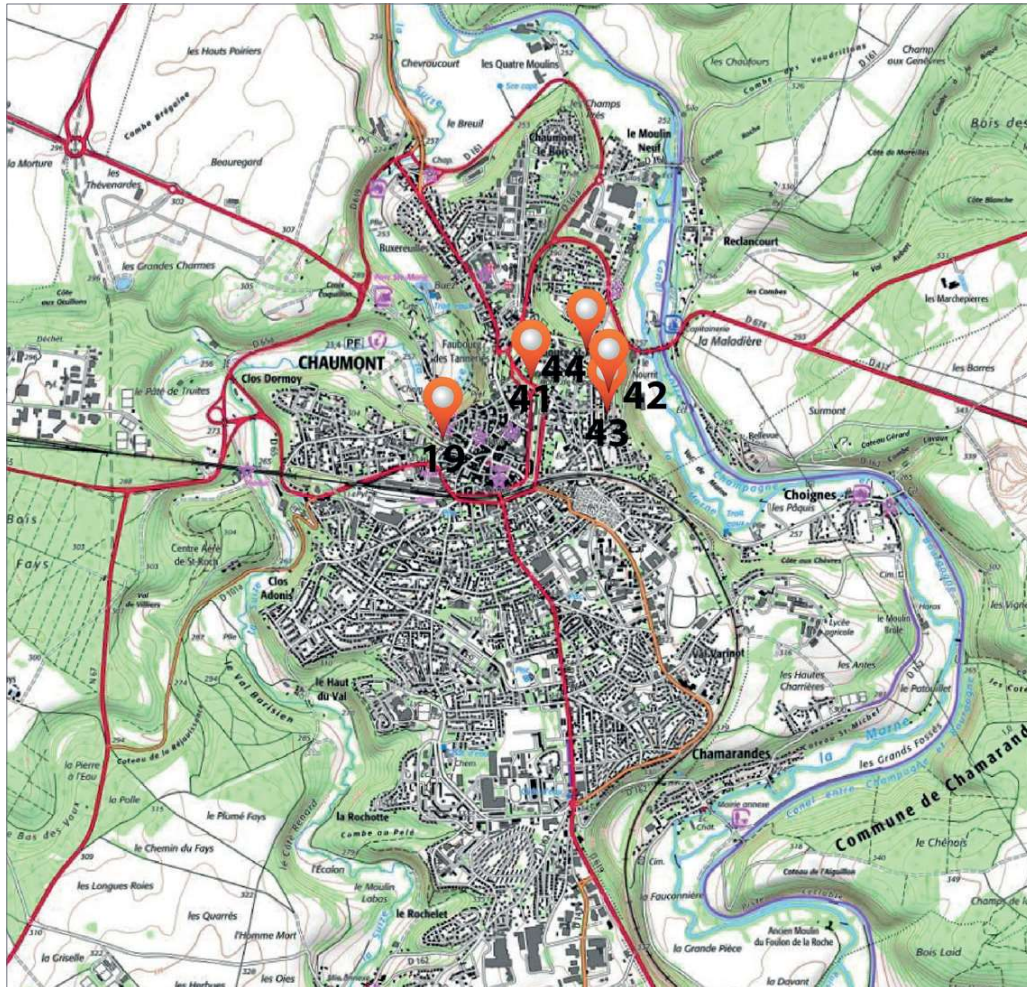
 Villes principales

**CONTEXTE ÉOLIEN**

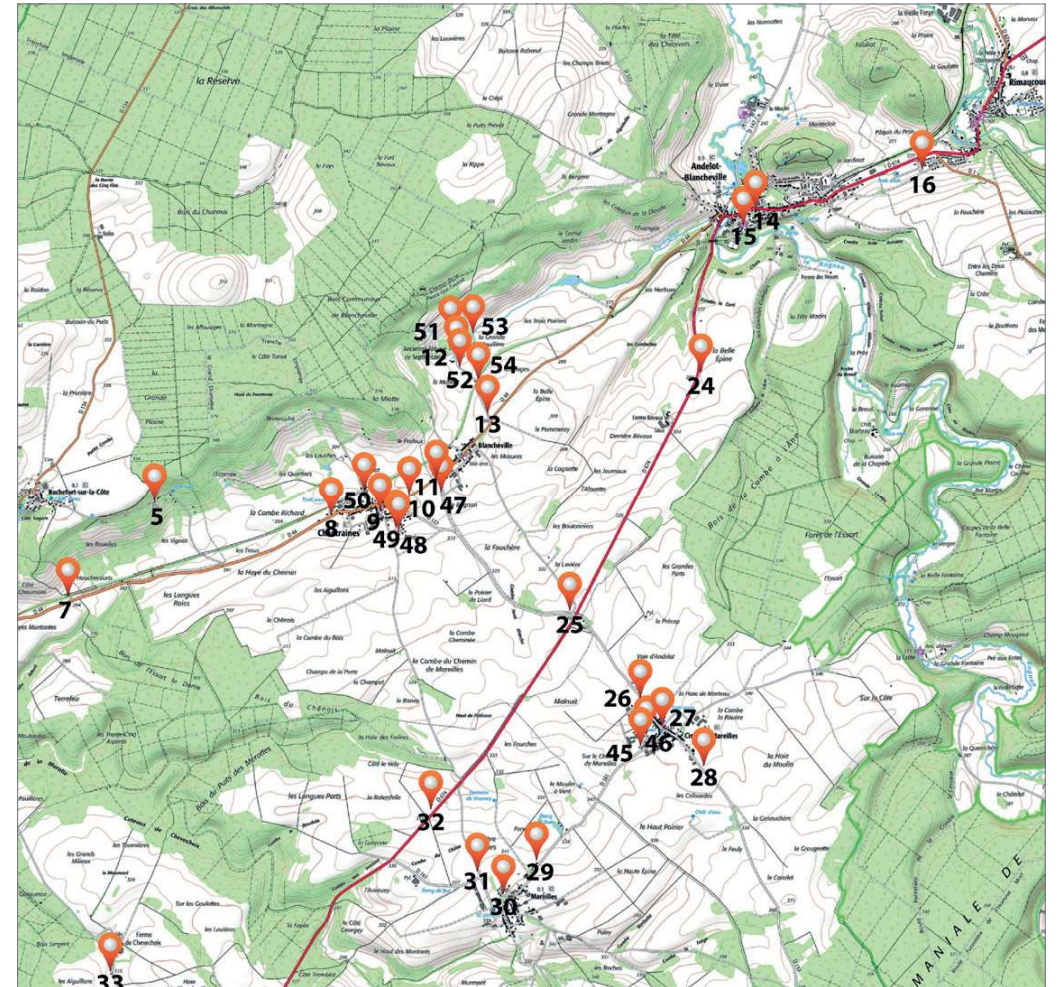
 Éolienne du projet

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

 Localisation et numérotation du point de vue



Carte de détail des points de vue pris dans la ville de CHAUMONT (fond IGN 1/25 000)



Carte de détail des points de vue pris dans les villages situés en périphérie du projet : Mareilles, Cirey-les-Mareilles, Chantraines, Blancheville et ancienne abbaye de Septfontaines (fond IGN 1/25 000)



N° PDV	POINTS DE VUE		ENJEUX PAYSAGERS			ENJEUX LOCAUX			ENJEUX PATRIMONIAUX		IMPACTS CUMULÉS	
	LOCALISATION	N° PAGE	AIRE D'ÉTUDE	VALLÉES	COTES	PLATEAUX	VILLAGES PROCHES	AXES ROUTIERS	TOURISME	MH DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ		MH DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ
3	BRIAUCOURT, dos au château sur rue de la Montagne	100	Immédiate	X	X					X		X
4	BRIAUCOURT, sortie ouest sur intersection de la D134 et D44	102	Immédiate	X				X				X
7	BRIAUCOURT, cyclo-rail sur chemin local	108	Immédiate	X				X				X
8	CHANTRAINES, sortie ouest par la route Grand Rue, D44	110	Immédiate	X			X	X				X
9	CHANTRAINES, dos à la mairie sur la place centrale	112	Immédiate				X					
10	CHANTRAINES, entrée est sur route Grand Rue, D44	114	Immédiate	X			X	X				X
11	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Blancheville, sortie ouest par la D44	116	Immédiate	X			X	X				X
12	ANDELOT-BLANCHEVILLE, ancienne Abbaye de Septfontaines	118	Immédiate		X					X		X
13	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Blancheville, entrée est sur l'intersection route locale et la D44	120	Immédiate	X	X		X					X
14	ANDELOT-BLANCHEVILLE, centre-bourg sur place Cantarel	122	Immédiate				X	X				
15	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Dos à l'église sur rue de l'Eglise	124	Immédiate	X			X			X		X
24	ANDELOT-BLANCHEVILLE, sud-ouest de la commune par la D674	142	Immédiate	X	X			X				X
25	ANDELOT-BLANCHEVILLE, intersection D137 et D674	144	Immédiate	X	X			X				X
26	CIREY-LES-MAREILLES, sortie nord sur le croisement route locale et D137	146	Immédiate	X	X			X				X
27	CIREY-LES-MAREILLES, centre-bourg au croisement des D161 et D137	148	Immédiate				X	X				X
28	CIREY-LES-MAREILLES, entrée sud sur rue de Verdun, D137	150	Immédiate				X	X				X
29	MAREILLES, entrée nord-est sur rue de Buée, D161	152	Immédiate	X	X		X					X
30	MAREILLES, centre-bourg sur impasse du château	154	Immédiate				X			X		
31	MAREILLES, sortie nord-ouest au croisement d'une route locale et de la D161	156	Immédiate	X	X			X				X
32	MAREILLES, face au bois du Chénois sur la D674	158	Immédiate	X				X				X
33	DARMANNES, ferme de Chevecheix sur route locale	160	Immédiate			X	X					X
34	DARMANNES, sortie est au croisement rue du Four et D674	162	Immédiate			X	X	X				X
35	DARMANNES, centre-bourg sur le parking de la mairie, rue des Pompes	164	Immédiate				X			X		X
36	DARMANNES, entrée sud-ouest sur route de Riaucourt	166	Immédiate			X	X	X				X
45	CIREY-LES-MAREILLES, sortie ouest par la D 161	184	Immédiate				X					X
46	CIREY-LES-MAREILLES, chemin derrière l'église	186	Immédiate									X
47	ANDELOT-BLANCHEVILLE, route de Cirey, en sortie de Blancheville	188	Immédiate				X	X				X
48	CHANTRAINES, au centre du lotissement de l'Ortie	190	Immédiate				X					
49	CHANTRAINES, entrée ouest du lotissement de l'Ortie	192	Immédiate				X					
50	CHANTRAINES, rue de la Gare, départ du Vélorail	194	Immédiate				X		X			
51	ANDELOT-BLANCHEVILLE, chemin remontant au nord de l'abbaye de Septfontaines	196	Immédiate							X		X
52	ANDELOT-BLANCHEVILLE, chemin rejoignant la D 44 depuis l'abbaye de Septfontaines	198	Immédiate							X		X
53	ANDELOT-BLANCHEVILLE, limite sud-est du jardin de l'abbaye de Sept-Fontaines	200	Immédiate							X		
54	ANDELOT-BLANCHEVILLE, limite sud-est du jardin de l'abbaye de Sept-Fontaines	202	Immédiate					X				X
1	BOLOGNE, église au croisement des rues de Chaumont et de l'Eglise	96	Rapprochée				X		X	X		
2	BRIAUCOURT, entrée est par la route Grand Rue, D44	98	Rapprochée		X		X	X		X		
5	ROCHFORT-SUR-LA-COTE, Ball-trap par la route de Chantraines	104	Rapprochée	X	X							X
6	VOUECOURT, clairière du Heu sur route locale	106	Rapprochée			X	X					X
16	RIMAUCOURT, zone industrielle et commerciale sur la D674	126	Rapprochée	X				X				X
17	ST-BLIN, sortie ouest sur la D674	128	Rapprochée		X	X		X				X
18	VIGNES-LA-COTE, entrée nord sur la rue Grande Rue	130	Rapprochée		X		X					X
20	TREIX, sortie est au croisement de la D674 et de la rue Frairenard, D161	134	Rapprochée			X		X				X
21	BIESLES, hameau Le Puits-des-Mèzes, clairière la Charmelle sur route locale	136	Rapprochée			X	X					
37	RIAUCOURT, sortie nord-est sur rue du Tertre	168	Rapprochée	X								X
38	JONCHERY, hameau de Larharmand, sortie nord-est au croisement de routes locales	170	Rapprochée	X				X				X
55	REYNEL, face à la porte médiévale, route de Busson	204	Rapprochée							X		
56	REYNEL, devant la porte médiévale, route de Busson	206	Rapprochée							X		
57	REYNEL, terrasse du château de Reynel	208	Rapprochée							X		X
19	CHAUMONT, dos au square du Boulingrin sur rue de la Tour Charton	132	Éloignée	X			X			X		
22	ESNOUVEAU, Ferme du Rondez sur la D142	138	Éloignée			X						X
23	REYNEL, entrée sur la D25	140	Éloignée			X	X	X		X		
39	VILLIERS-LE-SEC, sortie nord-est sur la route Grande rue, D109	172	Éloignée	X				X			X	X
40	COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES, entrée nord-ouest au croisement des D104 et D619	174	Éloignée			X					X	X
41	CHAUMONT, intersection av. Gambetta et rue du Cdt Huguely	176	Éloignée									X
42	CHAUMONT, rue du Bois Rollin	178	Éloignée			X						
43	CHAUMONT, avenue Lisse	180	Éloignée			X						
44	CHAUMONT, rue de la Corniche	182	Éloignée	X								X

Figure 46  
Tableau des points de vue et de leurs enjeux, par aire d'étude

N° PDV	POINTS DE VUE		ENJEUX PAYSAGERS			ENJEUX LOCAUX			ENJEUX PATRIMONIAUX		IMPACTS CUMULÉS	
	LOCALISATION	N° PAGE	AIRE D'ÉTUDE	VALLÉES	COTES	PLATEAUX	VILLAGES PROCHES	AXES ROUTIERS	TOURISME	MH DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ		MH DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ
1	BOLOGNE, église au croisement des rues de Chaumont et de l'Eglise	96	Rapprochée				X		X	X		
2	BRIAUCOURT, entrée est par la route Grand Rue, D44	98	Rapprochée		X		X	X		X		
3	BRIAUCOURT, dos au château sur rue de la Montagne	100	Immédiate	X	X					X		X
4	BRIAUCOURT, sortie ouest sur intersection de la D134 et D44	102	Immédiate	X				X				X
5	ROCHEFORT-SUR-LA-COTE, Ball-trap par la route de Chantraines	104	Rapprochée	X	X							X
6	VOUECOURT, clairière du Heu sur route locale	106	Rapprochée			X	X					X
7	BRIAUCOURT, cyclo-rail sur chemin local	108	Immédiate	X				X				X
8	CHANTRAINES, sortie ouest par la route Grand Rue, D44	110	Immédiate	X			X	X				X
9	CHANTRAINES, dos à la mairie sur la place centrale	112	Immédiate				X					
10	CHANTRAINES, entrée est sur route Grand Rue, D44	114	Immédiate	X			X	X				X
11	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Blancheville, sortie ouest par la D44	116	Immédiate	X			X	X				X
12	ANDELOT-BLANCHEVILLE, ancienne Abbaye de Septfontaines	118	Immédiate		X					X		X
13	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Blancheville, entrée est sur l'intersection route locale et la D44	120	Immédiate	X	X		X					X
14	ANDELOT-BLANCHEVILLE, centre-bourg sur place Cantarel	122	Immédiate				X	X				
15	ANDELOT-BLANCHEVILLE, Dos à l'église sur rue de l'Eglise	124	Immédiate	X			X			X		X
16	RIMAUCOURT, zone industrielle et commerciale sur la D674	126	Rapprochée	X				X				X
17	ST-BLIN, sortie ouest sur la D674	128	Rapprochée		X	X		X				X
18	VIGNES-LA-COTE, entrée nord sur la rue Grande Rue	130	Rapprochée		X		X					X
19	CHAUMONT, dos au square du Boulingrin sur rue de la Tour Charton	132	Éloignée	X			X			X		
20	TREIX, sortie est au croisement de la D674 et de la rue Frairenard, D161	134	Rapprochée			X		X				X
21	BIESLES, hameau Le Puits-des-Mèzes, clairière la Charmelle sur route locale	136	Rapprochée			X	X					
22	ESNOUVEAU, Ferme du Rondez sur la D142	138	Éloignée			X						X
23	REYNEL, entrée sur la D25	140	Éloignée			X	X	X		X		
24	ANDELOT-BLANCHEVILLE, sud-ouest de la commune par la D674	142	Immédiate	X	X			X				X
25	ANDELOT-BLANCHEVILLE, intersection D137 et D674	144	Immédiate	X	X			X				X
26	CIREY-LES-MAREILLES, sortie nord sur le croisement route locale et D137	146	Immédiate	X	X			X				X
27	CIREY-LES-MAREILLES, centre-bourg au croisement des D161 et D137	148	Immédiate				X	X				X
28	CIREY-LES-MAREILLES, entrée sud sur rue de Verdun, D137	150	Immédiate				X	X				X
29	MAREILLES, entrée nord-est sur rue de Buée, D161	152	Immédiate	X	X		X					X
30	MAREILLES, centre-bourg sur impasse du château	154	Immédiate				X			X		
31	MAREILLES, sortie nord-ouest au croisement d'une route locale et de la D161	156	Immédiate	X	X			X				X
32	MAREILLES, face au bois du Chénois sur la D674	158	Immédiate	X				X				X
33	DARMANNES, ferme de Chevecheix sur route locale	160	Immédiate			X	X					X
34	DARMANNES, sortie est au croisement rue du Four et D674	162	Immédiate			X	X	X				X
35	DARMANNES, centre-bourg sur le parking de la mairie, rue des Pompes	164	Immédiate				X			X		X
36	DARMANNES, entrée sud-ouest sur route de Riaucourt	166	Immédiate			X	X	X				X
37	RIAUCOURT, sortie nord-est sur rue du Tertre	168	Rapprochée	X								X
38	JONCHERY, hameau de Larharmand, sortie nord-est au croisement de routes locales	170	Rapprochée	X				X				X
39	VILLIERS-LE-SEC, sortie nord-est sur la route Grande rue, D109	172	Éloignée	X				X			X	X
40	COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES, entrée nord-ouest au croisement des D104 et D619	174	Éloignée			X					X	X
41	CHAUMONT, intersection av. Gambetta et rue du Cdt Hugueny	176	Éloignée									X
42	CHAUMONT, rue du Bois Rollin	178	Éloignée			X						
43	CHAUMONT, avenue Lisse	180	Éloignée			X						
44	CHAUMONT, rue de la Corniche	182	Éloignée	X								X
45	CIREY-LES-MAREILLES, sortie ouest par la D161	184	Immédiate				X					X
46	CIREY-LES-MAREILLES, chemin derrière l'église	186	Immédiate				X					X
47	ANDELOT-BLANCHEVILLE, route de Cirey, en sortie de Blancheville	188	Immédiate				X	X				X
48	CHANTRAINES, au centre du lotissement de l'Ortie	190	Immédiate				X					
49	CHANTRAINES, entrée ouest du lotissement de l'Ortie	192	Immédiate				X					
50	CHANTRAINES, rue de la Gare, départ du Vélorail	194	Immédiate				X		X			
51	ANDELOT-BLANCHEVILLE, chemin remontant au nord de l'abbaye de Septfontaines	196	Immédiate							X		X
52	ANDELOT-BLANCHEVILLE, chemin rejoignant la D44 depuis l'abbaye de Septfontaines	198	Immédiate							X		X
53	ANDELOT-BLANCHEVILLE, limite sud-est du jardin de l'abbaye de Sept-Fontaines	200	Immédiate							X		
54	ANDELOT-BLANCHEVILLE, limite sud-est du jardin de l'abbaye de Sept-Fontaines	202	Immédiate					X				X
55	REYNEL, face à la porte médiévale, route de Busson	204	Rapprochée							X		
56	REYNEL, devant la porte médiévale, route de Busson	206	Rapprochée							X		
57	REYNEL, terrasse du château de Reynel	208	Rapprochée							X		X

Figure 47  
Tableau des points de vue et de leurs enjeux, par ordre de points de vue

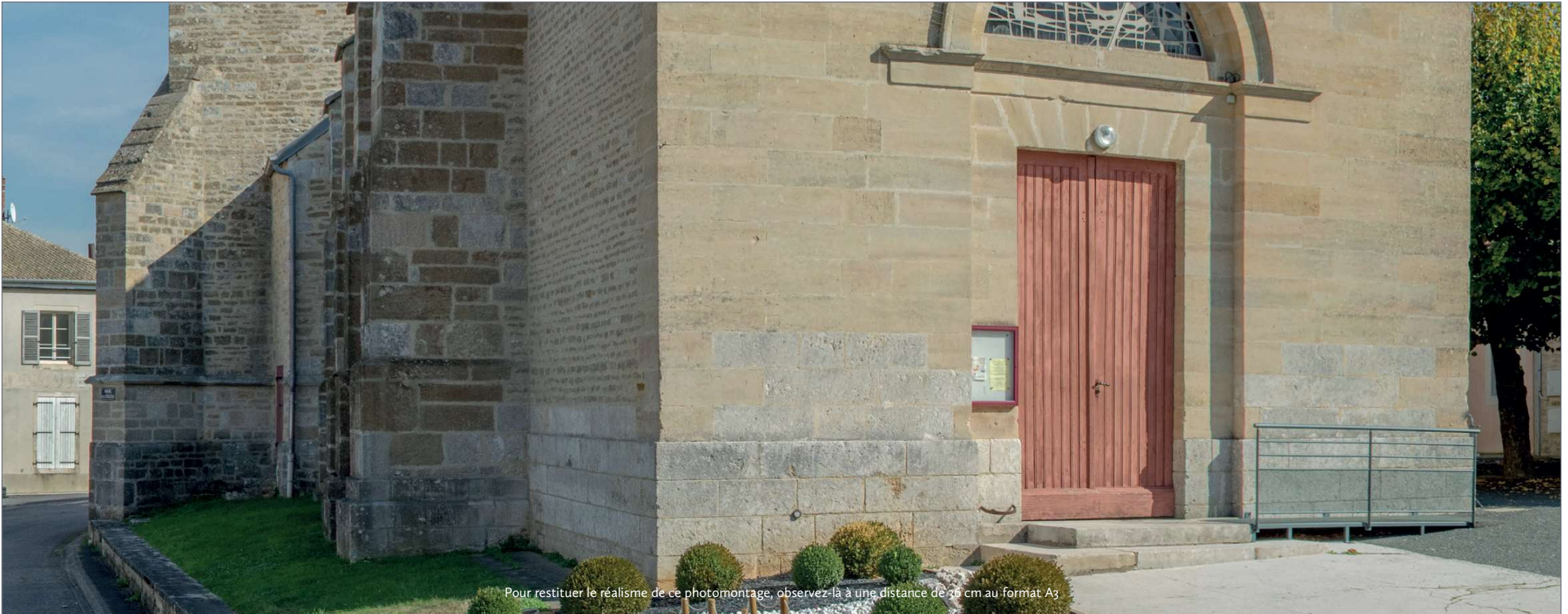
► Point de vue n°1

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'08"	E 05°08'28"	241 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 7,5 Km	E4 : 8,6 Km	0	BOLOGNE - Église, au croisement des rues de Chaumont et de Église	

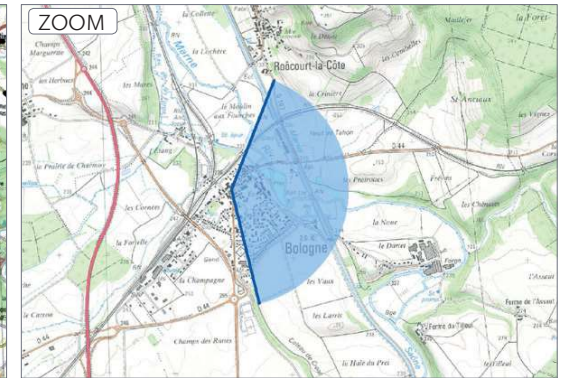
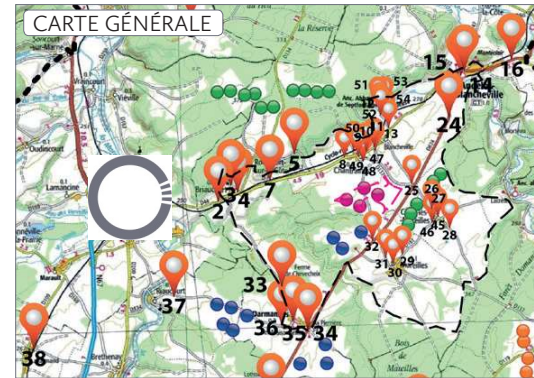
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-la à une distance de 36 cm au format A3



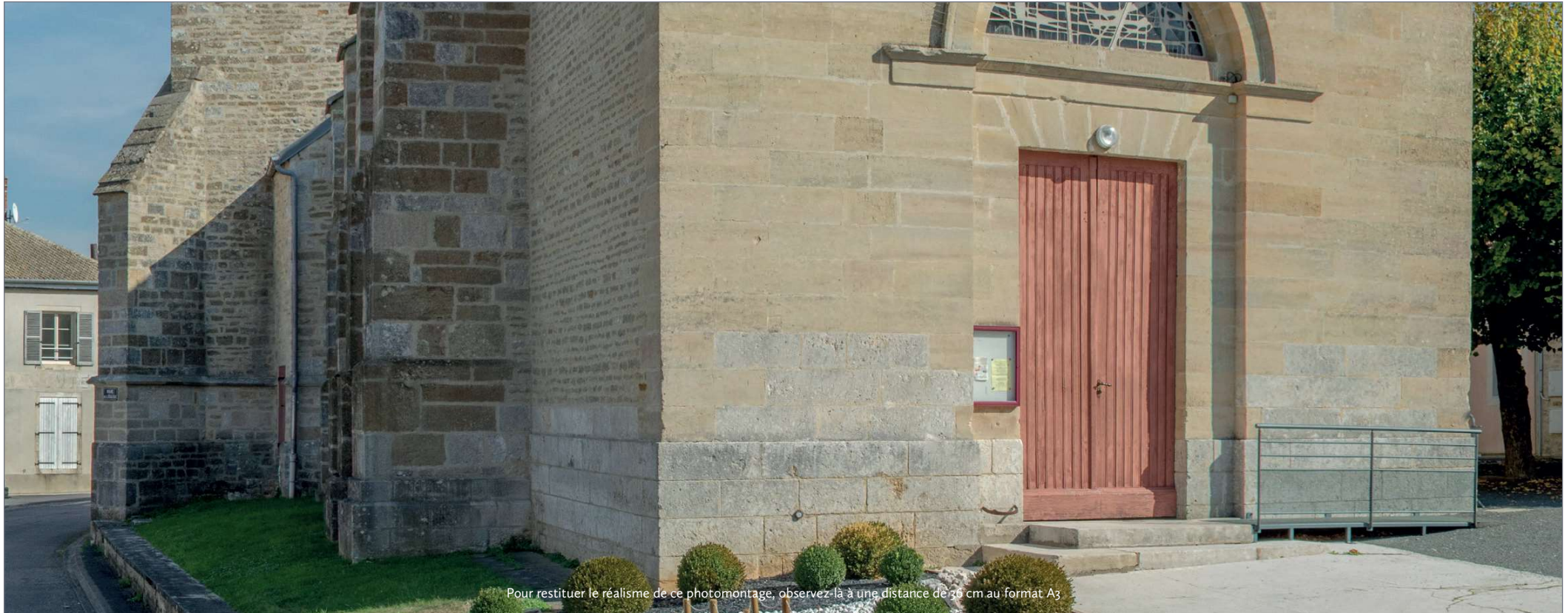
### Commentaires

L'observateur se situe dans le centre-ville de Bologne, face à l'église inscrite Sainte-Bologne. Localisée dans la partie évasée de la Marne Barroise, cette commune est l'une des étapes du GRP de Pays Marie Calvès. À proximité de Chaumont, Bologne suit un processus de périurbanisation depuis quelque années.

Du fait de la présence du bâti et du relief, le projet, ainsi que le reste du contexte éolien ne sont pas visibles depuis le centre de Bologne. Le projet n'a donc, ici, aucune incidence sur l'église Sainte-Bologne, ni sur le GRP Marie Calvès.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-la à une distance de 30 cm au format A3

► Point de vue n°2

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'21"	E 05°10'59"	265 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 4,4 Km	E4 : 5,5 Km	0	BRIAUCOURT - Entrée est par la route D 44	

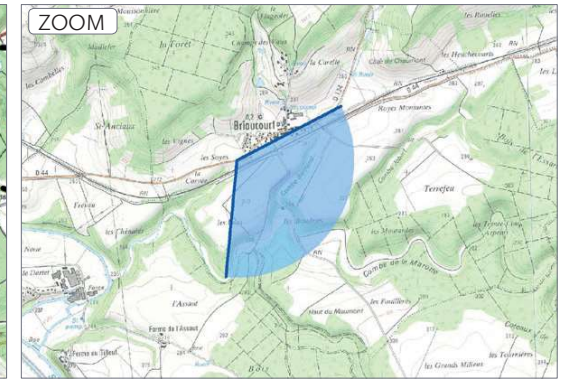
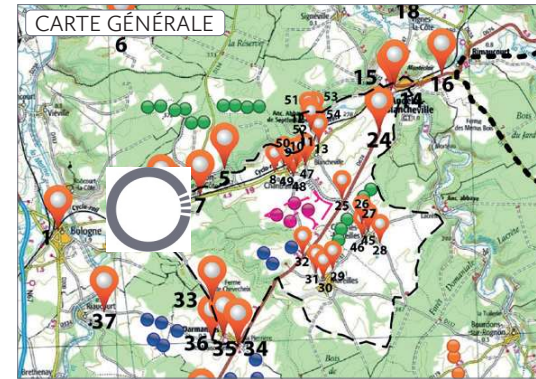
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 123°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-là à une distance de 36 cm au format A3



**Commentaires**

L'observateur se situe en entrée est de Briaucourt, dont le bâti est aligné le long de la route départementale D 44. Le village est implanté au devant de la côte de Meuse, en limite de la Marne Barroise et du Barrois forestier. Ce dernier lui confère la caractéristique d'avoir une ceinture arborée particulièrement dense, refermant les vues vers l'horizon.

Ainsi, les éoliennes du projet, ainsi que celles du reste du contexte ne sont pas visibles depuis ce point de vue.

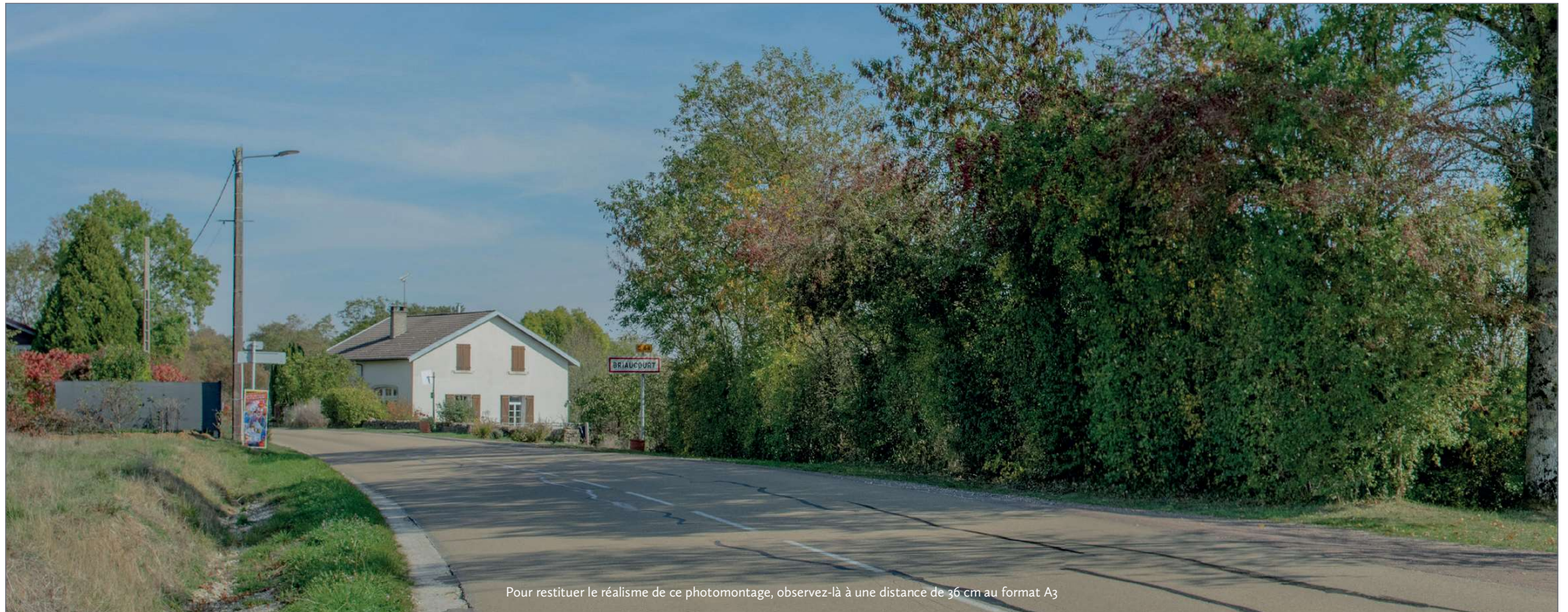
Le projet n'a, ainsi, pas d'incidence sur cette entrée de village.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 123°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-là à une distance de 36 cm au format A3

► Point de vue n°3

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'39"	E 05°11'21"	289 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 4,0 Km	E4 : 5,1 Km	3	BRIAUCOURT - Dos au château sur rue de la Montagne	

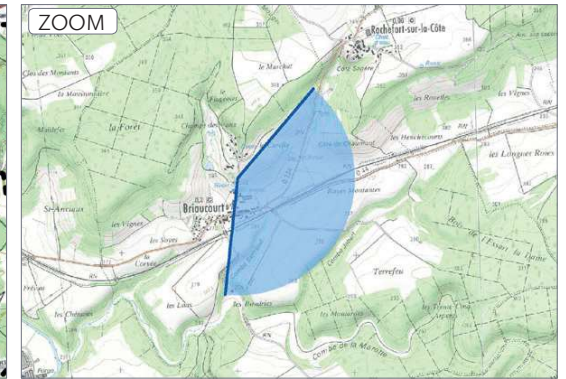
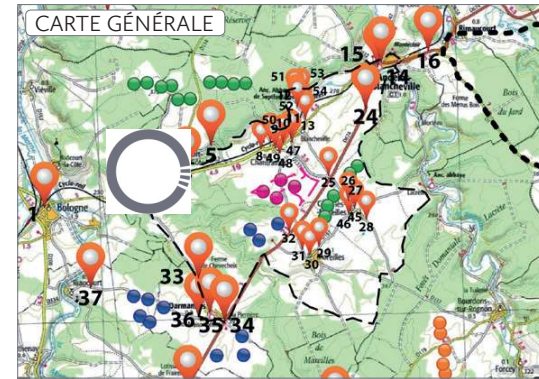
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 146°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-la à une distance de 36 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe sur le versant de la côte de Meuse, principalement dédié au pâturage, au nord de Briaucourt. Dos au château (inscrit), une fenêtre visuelle offre une vue assez lointaine sur la vallée Châtillonnaise.

Trois des quatre éoliennes du projet sont visibles dans cette fenêtre visuelle, et lisibles en une ligne régulière. La dernière, E2, est masquée par le feuillage. À noter qu'à feuilles tombées, cette éolienne pourrait être légèrement visible.

Une partie du contexte éolien est également visible, un peu plus en arrière du projet. Il s'agit d'une partie du parc accordé La Crête.

Les rapports d'échelles restent favorables au paysage. Le projet entretient une relation d'intervisibilité avec le château de Briaucourt. Toutefois il a une faible incidence sur celui-ci, la zone étant relativement boisée. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants, l'ensemble formé avec le projet éolien de La Crête s'avérant homogène.



Le présent projet



Projet accordé



Projet en instruction



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 146°

Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-la à une distance de 36 cm au format A3



► Point de vue n°4

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'31"	E 05°11'32"	277 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 3,7 Km	E4 : 4,8 Km	0	BRIAUCOURT - Sortie ouest sur l'intersection des D 134 et D 44	

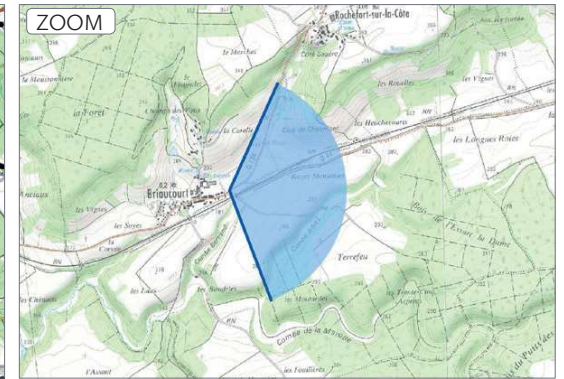
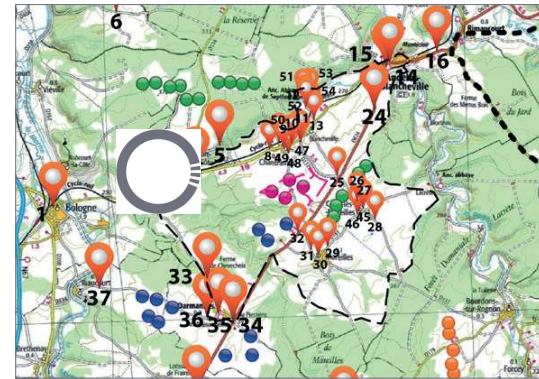
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en sortie ouest de Briaucourt, au croisement des routes départementales D 44 et D 134. En limite de la Marne Barroise, le paysage reste vallonné et boisé, empêchant les vues lointaines.

Ainsi, les éoliennes du projet sont totalement masquées par les effets combinés du relief et de la végétation.

Concernant le reste du contexte, seule une éolienne du parc accordé de La Crête est visible.

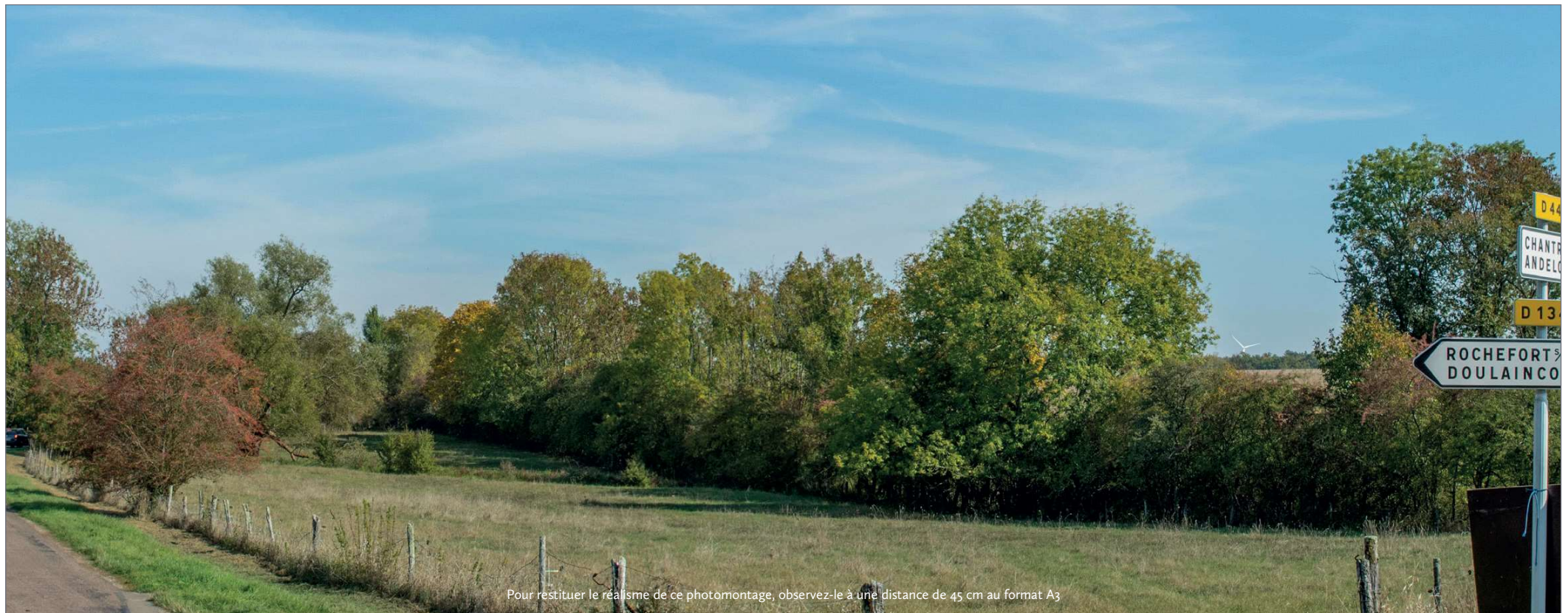
Les éoliennes du projet n'ont aucune incidence sur la sortie ouest de Briaucourt.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°5

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'12"	E 05°13'8"	325 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 2,4 Km	E4 : 3,2 Km	4	ROCHEFORT-SUR-LA-CÔTE - Ball-trap par la route de Chantraines	

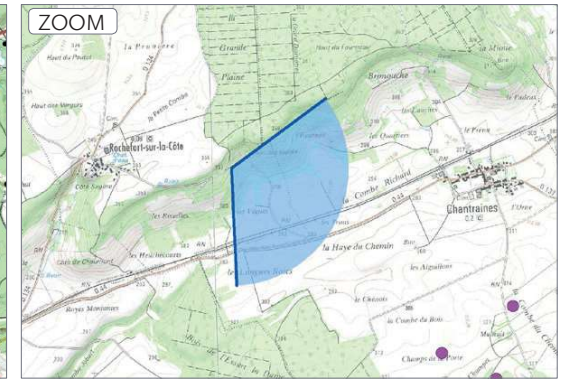
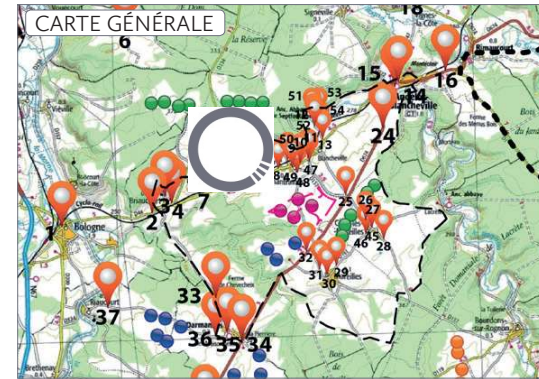
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 124°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe au sud du village de Rochefort-sur-la-Côte, sur un espace dédié au Ball-trap. Depuis le versant relativement boisé de la côte de Meuse, la vue s'ouvre sur le vaste plateau du Barrois ouvert, dont notamment la vallée Châtillonnaise.

L'ensemble du projet éolien est visible en une ligne de deux éoliennes (E2 et E1), les deux autres éoliennes se confondant entre elles.

Une partie du contexte éolien est visible plus en arrière. Il s'agit respectivement du parc accordé et du projet en instruction, La crête et le Haut Chemin 2.

Les rapports d'échelles restent favorables au grand paysage. Malgré une lisibilité confuse due aux éoliennes E1 et E2 du projet qui se confondent, il n'y a pas d'effets cumulatifs gênants avec le reste du contexte éolien, situé plus en arrière.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 124°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°6

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°15'44"	E 05°10'22"	379 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 8,2 Km	E4 : 8,8 Km	4	VOUÉCOURT - Clairière du Heu sur route locale	

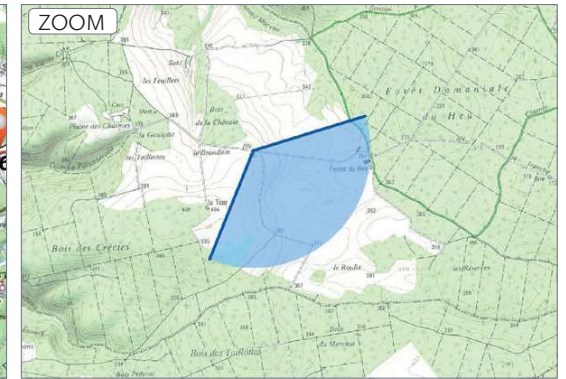
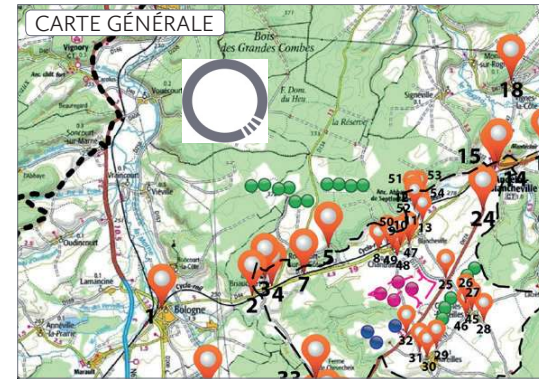
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe à l'est du village de Vouécourt, dans la clairière du Heu, à l'ouest de la forêt domaniale du même nom. Les hauts plateaux du Barrois forestier sont densément boisés, comme en témoignent les masses arborées en arrière-plan. Malgré la présence de ces vastes boisements, le regard peut porter assez loin.

Seule l'éolienne E2 est clairement visible, l'éolienne E1 étant partiellement masquée par une éolienne du contexte, et les deux dernières se confondant avec d'autres éoliennes du contexte éolien.

Le contexte éolien est visible en arrière-plan, au-dessus des boisements.

Les rapports d'échelles restent favorables au grand paysage ouvert. Bien que le projet soit situé en arrière et soit partiellement masqué par les boisements, il existe des effets cumulatifs gênants entre le projet des Rainettes et le contexte éolien. Toutefois, ces derniers s'exercent dans une portion restreinte et éloignée de cet "horizon éolien".



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°7

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'43"	E 05°12'26"	279 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 2,7 Km	E4 : 3,7 Km	4	BRIAUCOURT - Cyclo-rail sur chemin local	

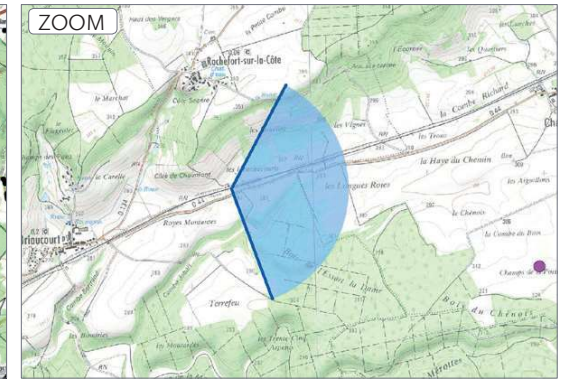
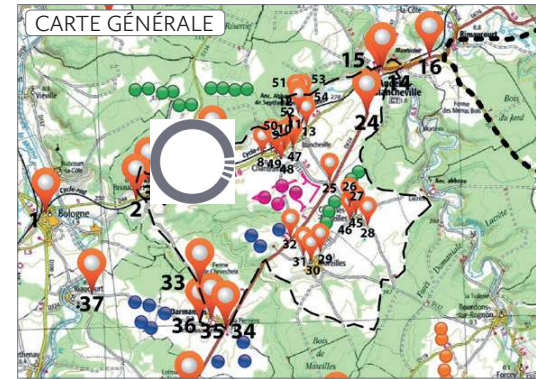
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 132°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe à l'est du village de Briaucourt, le long du cyclo-rail qui suit le tracé de la route départementale D 44. Localisé en début de la vallée Châtillonnaise, les grandes cultures sont clairsemées de denses masses boisées. Les vues vers la vallée sont ainsi impossibles.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles au-dessus des boisements dont l'éolienne E2 par deux de ses pales et les trois autres par leur rotor. La structure en deux paires d'éoliennes reste lisible.

A l'exception de certains bouts de pales, les éoliennes du contexte sont masquées par les boisements.

Ainsi, les rapports d'échelles restent favorables au paysage, et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 132°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



► Point de vue n°8

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'6"	E 05°14'31"	287 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,3 Km	E2 : 1,8 Km	4	CHANTRAINES - Sortie ouest par la D 44	

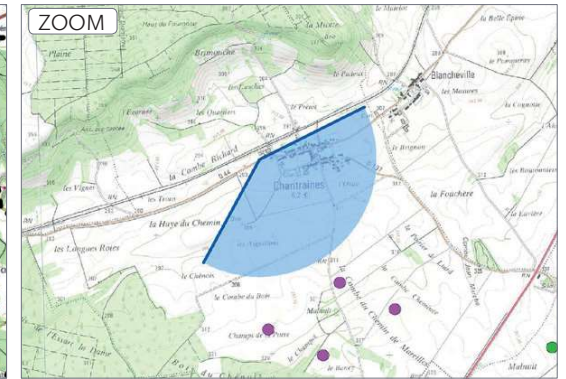
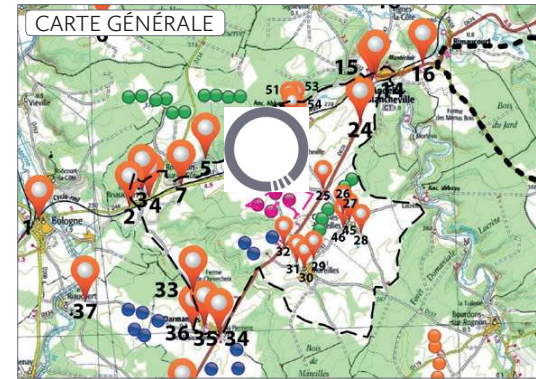
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en sortie ouest du village de Chantraines, par la route départementale D 44 servant, également ici, de trame pour l'implantation du bâti. Localisé en vallée Châtillonnaise, Chantraines est le village le plus proche du site du projet. La vue offerte est, ainsi, celle d'un vaste paysage de grandes cultures.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles, en une ligne relativement régulière.

Bien qu'une partie du contexte soit également visible, au-dessus du relief, l'autre partie est masquée par celui-ci.

Le projet a une incidence sur la sortie ouest de Chantraines, mais étant en position latérale par rapport à celle-ci, les rapports d'échelles restent favorables au village ainsi qu'au paysage ouvert. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants. La disposition du projet engendre un ensemble aéré, visuellement poreux.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°9

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'7"	E 05°14'54"	296 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,1 Km	E2 : 1,7 Km	0	CHANTRAINES - Dos à la mairie sur la place centrale	

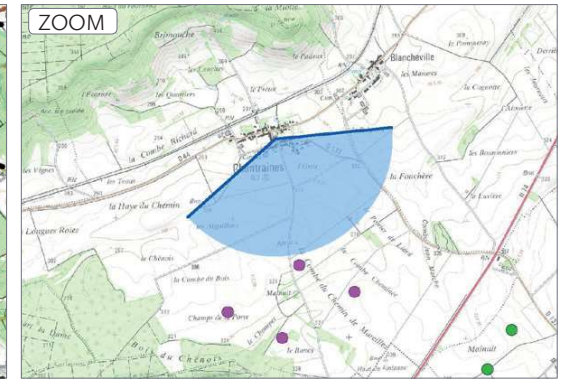
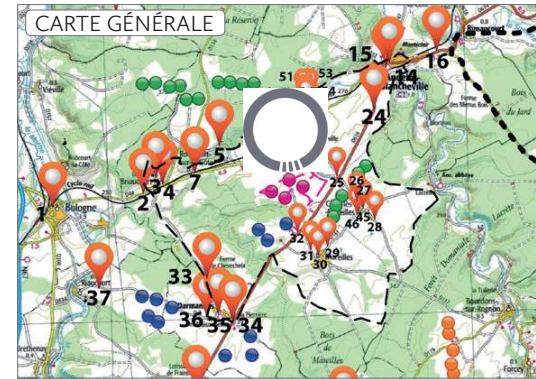
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 144°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe sur la place centrale de Chantraines, dos à la mairie. Depuis plusieurs années, Chantraines, village de style "village-rue", connaît un processus de périurbanisation, et voit donc sa population s'accroître. Cette place, relativement grande, semble être un espace de passage et d'interactions.

Du fait de la présence du bâti, aucune éolienne du projet, ni du contexte, n'est visible.

Ainsi, les éoliennes du projet n'ont, ici, pas d'incidences sur le centre de Chantraines.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°10

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'12"	E 05°15'8"	293 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,2 Km	E2 : 1,9 Km	4	CHANTRAINES - Entrée est sur la D 44	

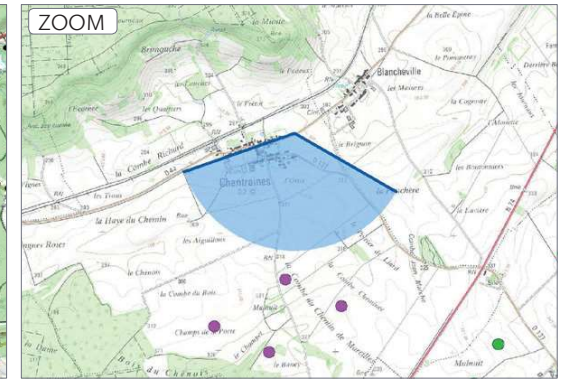
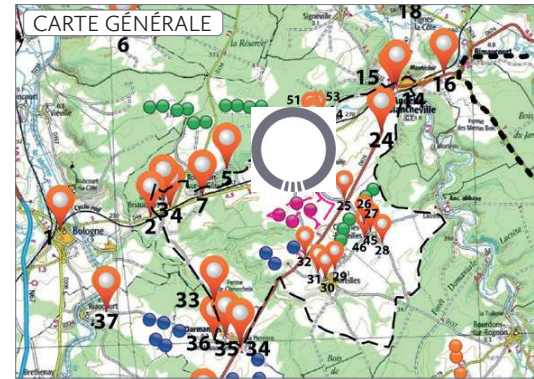
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 131°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en entrée est du village de Chantraines, le long de la D 44. Localisé au nord de la vallée Châtillonnaise, ce panoramique offre une vue plane et relativement éloignée.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles, dont une entièrement (E4) et une deuxième (E3) est visible à moitié au-dessus du bâti. Les deux dernières sont visibles également au-dessus des habitations, par leur rotor.

Certaines éoliennes du contexte sont également visibles, dont une partie du parc accordé La Crête. Les autres sont masquées par les effets combinés du relief, des rideaux boisés et du bâti.

Le projet éolien des Rainettes a une incidence sur l'entrée de Chantraines, entraîne des rapports d'échelles défavorables au bâti. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°11

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'17"	E 05°15'21"	298 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,5 Km	E2 : 2,1 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Blancheville, sortie ouest par la D 44	

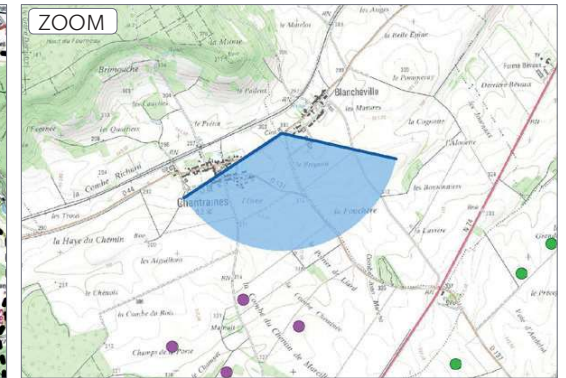
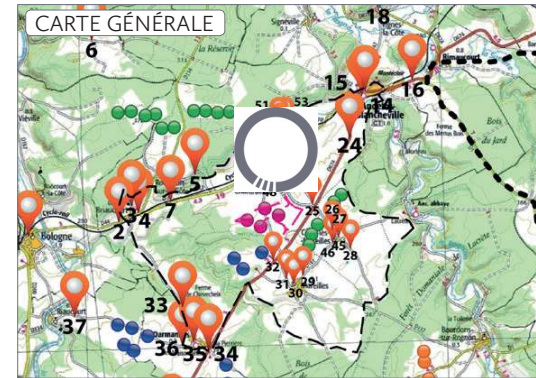
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe sur la route départementale D 44, en sortie ouest du hameau de Blancheville, appartenant à la commune d'Andelot-Blancheville. La silhouette de Chantraines est visible à droite du panoramique. La vue offerte est celle d'un paysage légèrement vallonné et ouvert sur de grandes cultures.

L'ensemble des éoliennes du projet sont visibles, dont trois entièrement. L'éolienne E2, quant à elle, est partiellement masquée par l'éolienne E3.

Une partie du contexte éolien émerge au dessus du relief.

Le projet a une incidence sur la sortie de Blancheville. Du fait de la latéralité du projet éolien des Rainettes, par rapport aux éléments anthropiques visibles, les rapports d'échelles restent tout de même favorables au hameau de Blancheville. Néanmoins, l'éolienne E1 entraîne un effet de surplomb assez important par rapport à la silhouette de Chantraines. L'ensemble reste toutefois visiblement aéré. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°





► Point de vue n°12

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'56"	E 05°15'32"	281 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 2,7 Km	E2 : 3,3 Km	0	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Ancienne abbaye de Setpfontaines	

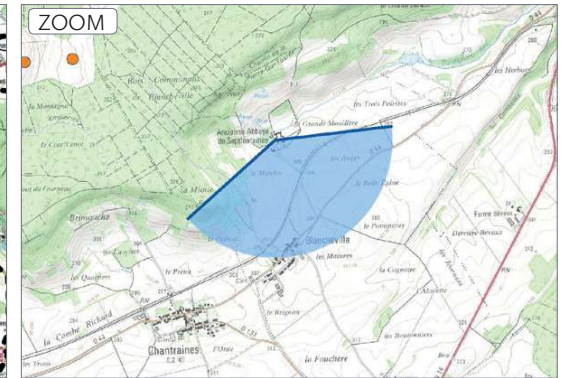
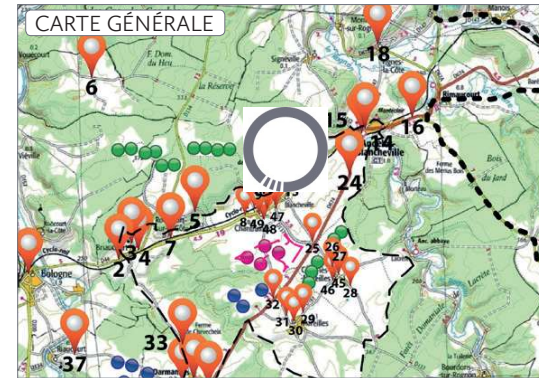
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe à droite de l'ancienne abbaye de Septfontaines (inscrite), sur le territoire communal d'Andelot-Blancheville. Localisée au pied de la côte de Meuse, l'abbaye est entourée par une ceinture arborée relativement dense, malgré de minces fenêtres visuelles.

Du fait de la présence du bâti, le projet n'est pas visible.

Concernant le reste du contexte, seules trois éoliennes du parc accordé La Crête sont visibles.

Ainsi, le projet n'a ici pas d'incidence sur l'ancienne abbaye de Setpfontaines.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°13

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°13'37"	E 05°15'46"	287 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 2,2 Km	E2 : 2,8 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Blancheville, entrée est sur l'intersec- tion route locale et D 44	

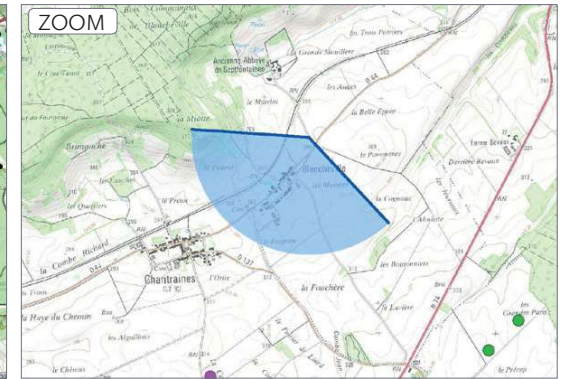
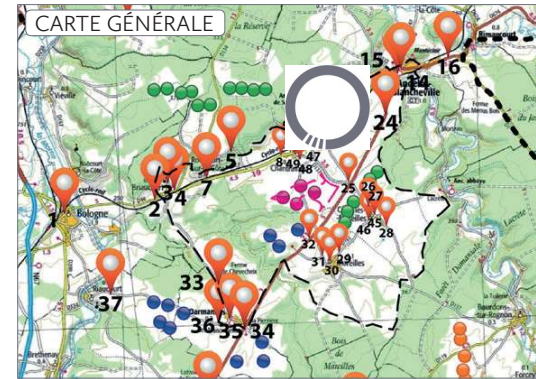
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 137°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3.



### Commentaires

L'observateur se situe en entrée est du hameau de Blancheville, le long de la D 44, dont la silhouette est visible. La vue offerte est celle d'un paysage de grandes cultures et légèrement vallonné, et des boisements encerclant le hameau. Un relief de cuesta est visible à droite du panoramique.

les quatre éoliennes du projet sont visibles au-dessus des boisements et du bâti, dont trois à partir d'une partie de leur mât, et la dernière (E4) par son rotor.

Le reste du contexte éolien, en arrière-plan, émerge discrètement au-dessus des éléments paysagers et anthropiques.

Les éoliennes du projet ont une incidence sur l'entrée de Blancheville. Le projet émergeant au-dessus des habitations entraînent des rapports d'échelles défavorables à la silhouette urbaine de Blancheville.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 137°

Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3.

► Point de vue n°14

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°14'39"	E 05°17'55"	264 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 5,2 Km	E1 : 6,0 Km	0	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Centre-bourg sur place Cantarel	

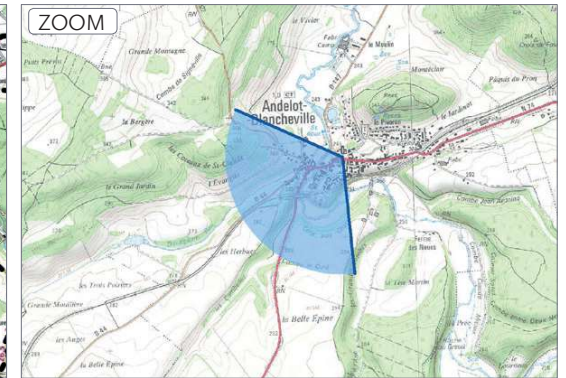
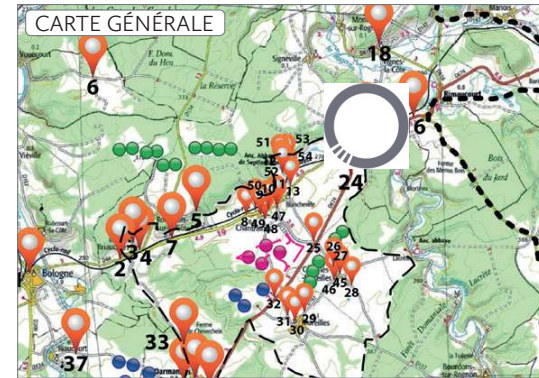
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe sur la place Cantarel, au centre de la commune d'Andelot-Blancheville, le long de l'axe majeur D 674. Il s'agit, en effet, d'une axe important puisqu'il dessert Chaumont au sud-ouest et Neufchâteau au nord-est. Cette commune de la vallée du Rognon est marquée par le relief et la végétation.

Ainsi, l'ensemble des éoliennes du projet et du contexte éolien ne sont pas visibles, étant masquées par le bâti.

Le projet éolien des Rainettes, n'a aucune incidence sur le centre de la commune.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

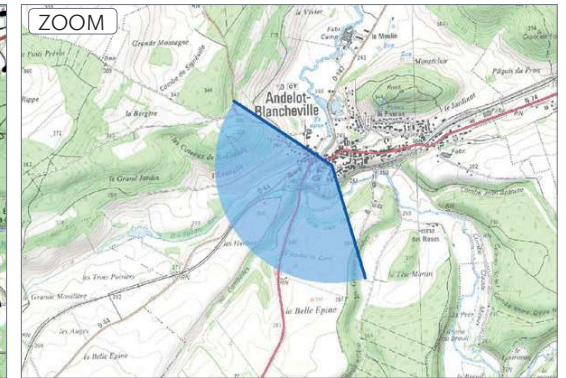
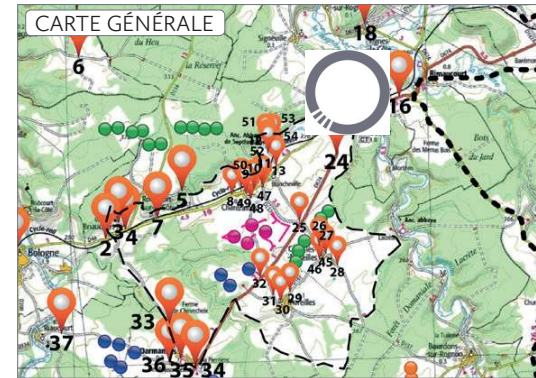
► Point de vue n°15

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°14'34"	E 05°17'49"	256 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 5,0 Km	E1 : 5,8 Km	0	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Dos à l'église sur rue de l'Église	

■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 140°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



### Commentaires

L'observateur se situe dans la commune d'Andelot-Blancheville, dos à l'église Saint-Louvent (inscrite). La vue qui nous est offerte est celle d'habitations en contrebas, d'un relief de côtes en arrière-plan, ainsi que de masses boisées relativement importantes, aussi bien au sein du bâti qu'autour de la commune.

De ce fait, les éoliennes sont masquées par le bâti ainsi que la végétation.

A l'exception de deux éoliennes du projet en instruction des Limodores, le contexte éolien est, lui aussi, masqué.

Il n'y a, ainsi, aucune relation d'intervisibilité avec l'église inscrite Saint-Louvent.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 140°

Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



► Point de vue n°16

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°14'50"	E 05°19'14"	268 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 6,5 Km	E1 : 7,4 Km	0	RIMAUCCOURT - Zone industrielle et commerciale sur la D 674	

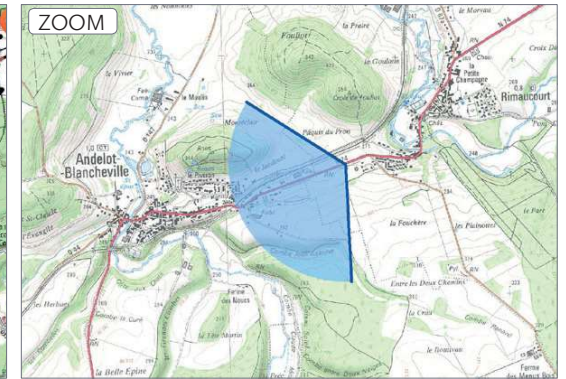
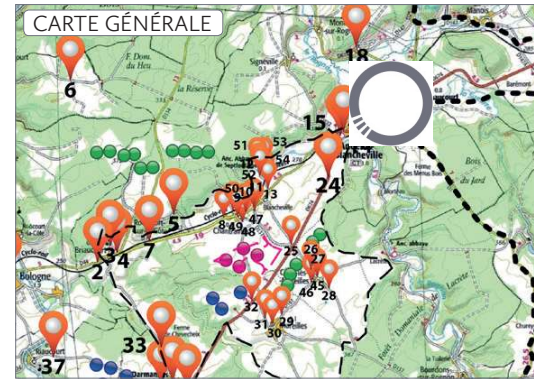
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 125°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe dans la zone industrielle et commerciale à l'ouest du village de Rimaucourt, le long de la D 674. Localisé en vallée du Rognon, les reliefs de côtes boisées sont très présents.

Ainsi, le projet éolien des Rainettes n'est pas visible car masqué par les effets combinés du relief et des boisements.

Certaines éoliennes du contexte émergent discrètement au-dessus du relief, en arrière-plan.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°17

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°15'59"	E 05°23'58"	293 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 12,5 Km	E1 : 13,5 Km	4	ST-BLIN - Sortie ouest sur la D 674	

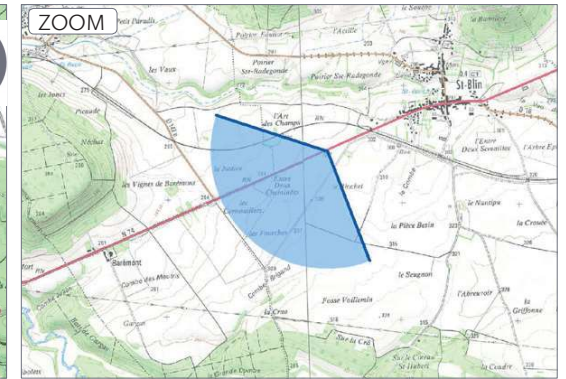
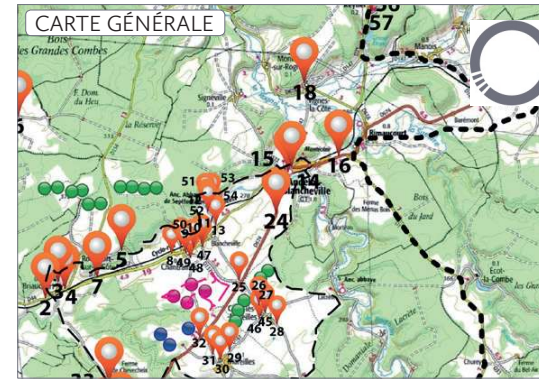
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en sortie ouest du village de St-Blin, sur la D 674. Ce petit village du Barrois forestier, en limite du Barrois ouvert, offre une vue vaste et lointaine, sur les grandes cultures caractéristiques de ce dernier paysage, ainsi que sur les reliefs de côtes boisées en arrière-plan.

Le projet est visible, en deux masses de deux éoliennes, se confondant entre elles (E2/E4 et E3/E1). La structure en double paire d'éoliennes reste lisible.

Bien qu'une partie du contexte éolien soit masquée du fait du relief, une autre partie émerge discrètement en arrière-plan.

Le projet n'a pas d'incidence sur cette sortie de village. Ainsi, les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage ouvert, et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°18

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°16'12"	E 05°18'20"	265 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 7,9 Km	E1 : 8,6 Km	0	VIGNES-LA-CÔTE - Entrée nord sur la rue Grande Rue	

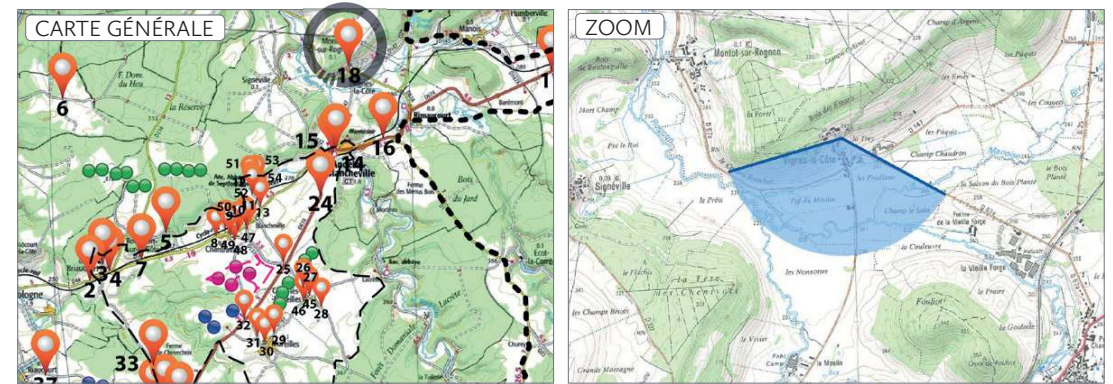
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en entrée nord de Vignes-la-Côte sur la rue Grande Rue. Le village se trouve en limite de la vallée du Rognon et du Barrois forestier, implanté sur le versant de la côte de Meuse. Ainsi, Vignes-la-Côte est caractérisé par une végétalisation relativement dense. La vue offerte est celle des reliefs de côtes, empêchant toute possibilité de vue lointaine.

La totalité du projet est masqué par ce relief.

Une partie du contexte éolien émerge au-dessus du relief, le reste étant masqué par celui-ci ou par les boisements.

Le projet n'a aucune incidence sur l'entrée de Vignes-la-Côte.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°19

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°06'42"	E 05°08'10"	316 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 13,1 Km	E4 : 13,9 Km	0	CHAUMONT - Dos au square du Boulingrin sur rue de la Tour Charton	

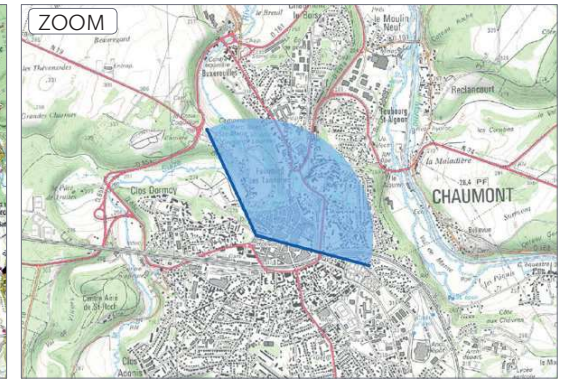
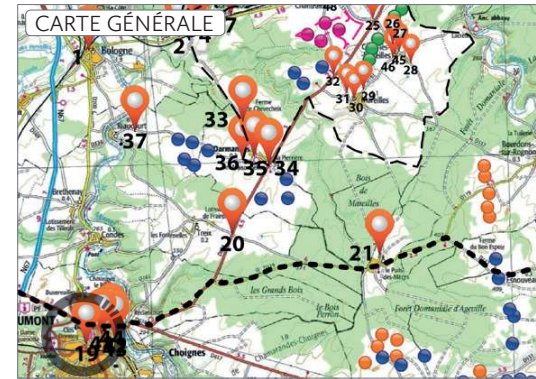
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 130°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe dans le centre-bourg de la commune de Chaumont, rue de la Tour Charton, dos au square du Boulingrin. Chaumont est la plus grande ville du périmètre d'étude, et concentre le maximum des monuments historiques. Ainsi, face à l'observateur, le centre ancien concentre le maximum d'entre eux et la vue donne sur les quelques faubourgs localisés au nord de la commune, et la densité du bâti est relativement importante. Aussi, un SPR est présent sur la commune. Le relief, au dernier plan, marque le passage de la Suisse, affluente de la Marne.

Ainsi, l'ensemble des éoliennes du projet et du contexte ne sont pas visibles, masquées par les effets combinés du relief et du bâti.

Le projet n'a aucune incidence sur le centre de Chaumont.



Le présent projet



Projet accordé



Projet en instruction

Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 130°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



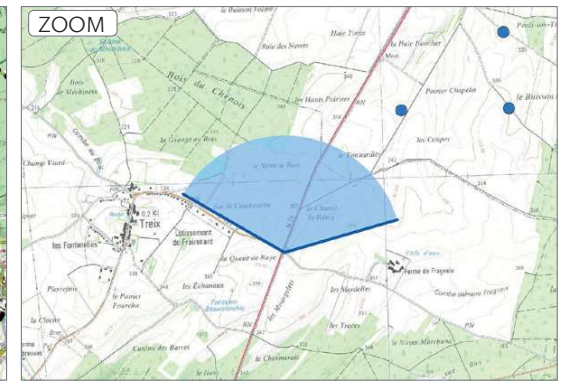
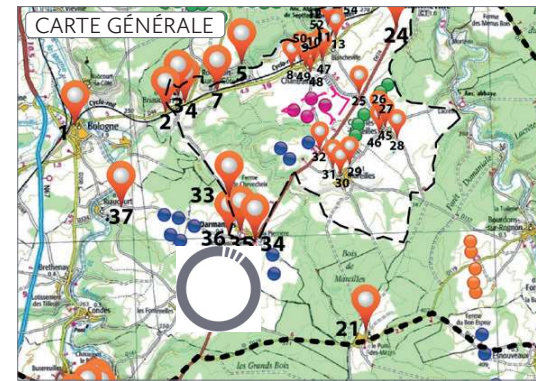
Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



► Point de vue n°20

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°08'40"	E 05°12'18"	348 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 7,3 Km	E4 : 7,9 Km	3	TREIX - Sortie est au croisement de la D 674 et de la D 161	

■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

### Commentaires

L'observateur se situe en sortie est du village de Treix, au croisement des routes départementales D 674 et D 161. Petit village localisé au nord-est de Chaumont, Treix connaît depuis quelques années un processus de périurbanisation. Ainsi, deux zones pavillonnaires sont sorties de terre, le lotissement de Frairenard à l'est et les Fontenelles au sud-ouest. Étant un village du Barrois ouvert, la vue offerte est celle d'un paysage plat et ouvert, où le regard peut porter relativement loin. Des boisements sont également présents sur la gauche.

Ainsi, seules trois des quatre éoliennes du projet sont visibles au-dessus des boisements et de la silhouette urbaine de Darmannes, la quatrième étant masquée par un bosquet.

Le contexte éolien émerge également au-dessus des masses arborées.

Le projet n'a pas d'incidence sur la sortie de Treix, et les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage ouvert. Ensuite, bien que deux éoliennes du projet surplombent certaines habitations de Darmannes, cette incidence reste très faible car la silhouette du village est déjà faiblement perceptible. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°21

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°08'12"	E 05°16'22"	374 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 7,6 Km	E3 : 8,2 Km	0	BIESLES - Hameau Le Puits-des-Mèzes sur route locale	

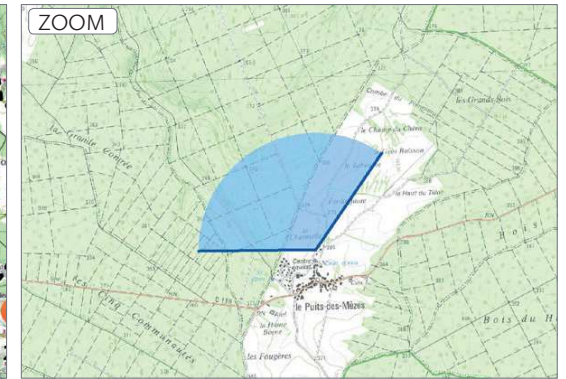
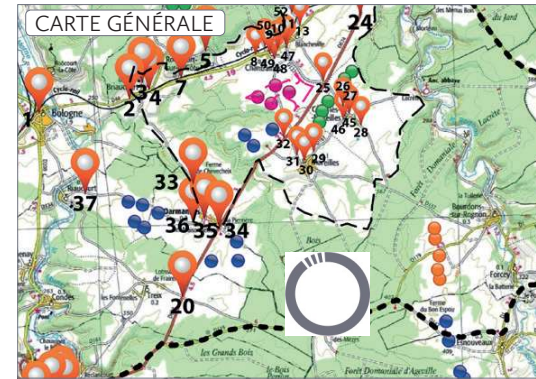
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 125°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe dans la clairière de la Charmelle, au nord-ouest du hameau Le Puits-des-Mèzes, appartenant à la commune de Biesles. En arrière-plan de cette parcelle dédiée au pâturage, se trouve le bois de Mareilles. En plus de ce dernier, Le Puits-des-Mèzes hameau se trouve être totalement encerclé par les boisements, tels que Les Grands Bois au sud-ouest, le Bois du Haut Perron à l'est ou encore la Forêt Domaniale d'Argeville au sud-est.

Ainsi, l'ensemble des éoliennes du projet et du contexte sont masquées par les boisements.

Les éoliennes du projet n'ont aucune incidence sur le hameau.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 125°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



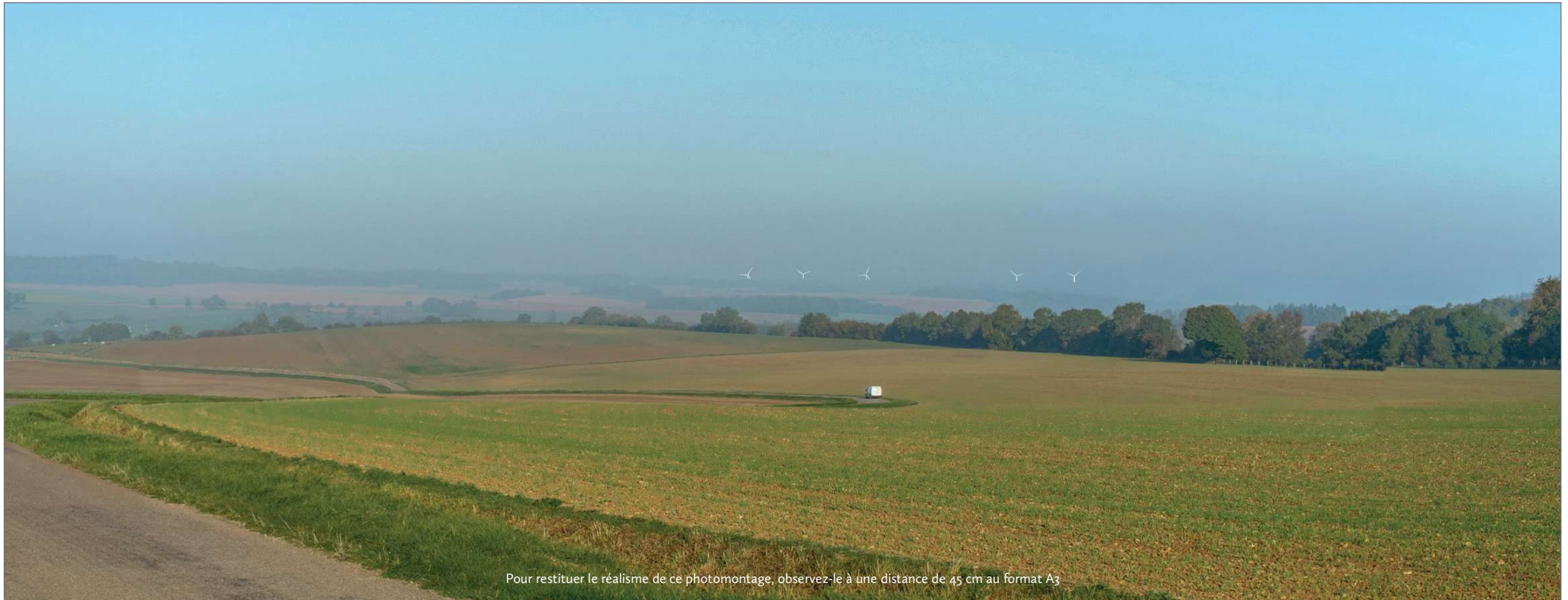
► Point de vue n°22

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°7'36"	E 05°22'47"	386 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 12,7 Km	E1 : 13,4 Km	4	ESNOUVEAUX- Ferme du Rondez sur la D 142	

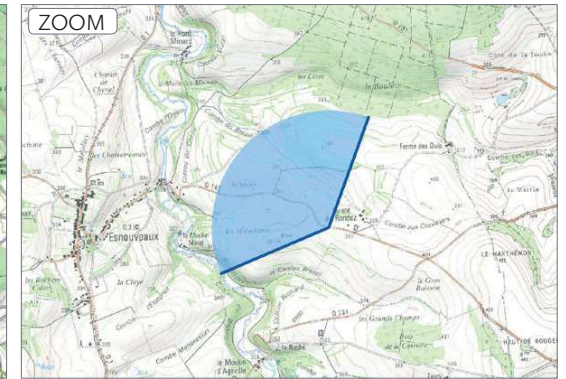
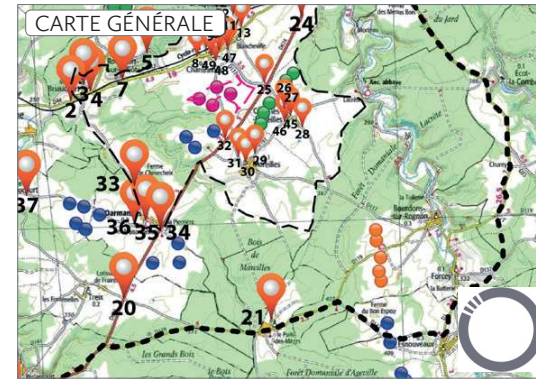
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 133°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe à l'est du village d'Esnoeux, dans la ferme du Rondez, le long de la route départementale D 142. Ce village du Barrois ouvert est caractérisé par son paysage de grandes cultures très ouvert et vallonné. Au dernier plan, des reliefs de côtes boisées sont perceptibles.

Déjà très éloignées, les quatre éoliennes du projet sont visibles au-dessus du relief et des boisements, par des bouts de pales. L'éolienne E4 est masquée par l'une des éoliennes du projet en instruction Le Haut Chemin 2. De plus, le projet semble se confondre avec le projet accordé La Crête.

Bien que certaines éoliennes du contexte soient masquées par le relief, certaines émergent au-dessus de celui-ci.

Les rapports d'échelles restent ainsi favorables au grand paysage ouvert. Bien que le projet soit très éloigné et partiellement masqué par les masses boisées, il vient densifier "l'horizon éolien" formé.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 133°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°23

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°17'55"	E 05°20'17"	349 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 11,9 Km	E1 : 12,6 Km	0	REYNEL - Entrée sur la D 25	

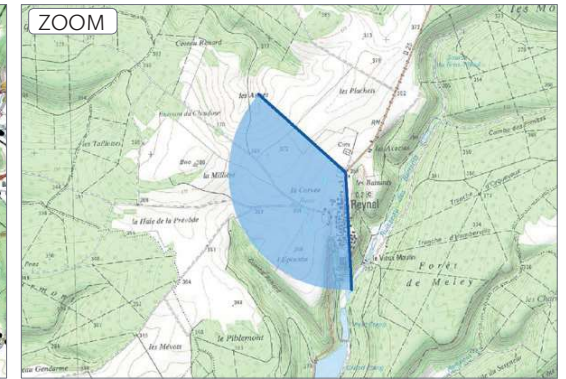
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en entrée du village de Reynel, sur la route départementale D 25. Ce petit village du Barrois forestier se trouve au nord de la vallée du Rognon, et ses abords sont, ainsi, densément végétalisés. Il concentre quelques monuments historiques, et son ensemble urbain est inscrit site communal.

Le projet et l'ensemble du contexte éolien sont ainsi masqués par ce rideau arboré.

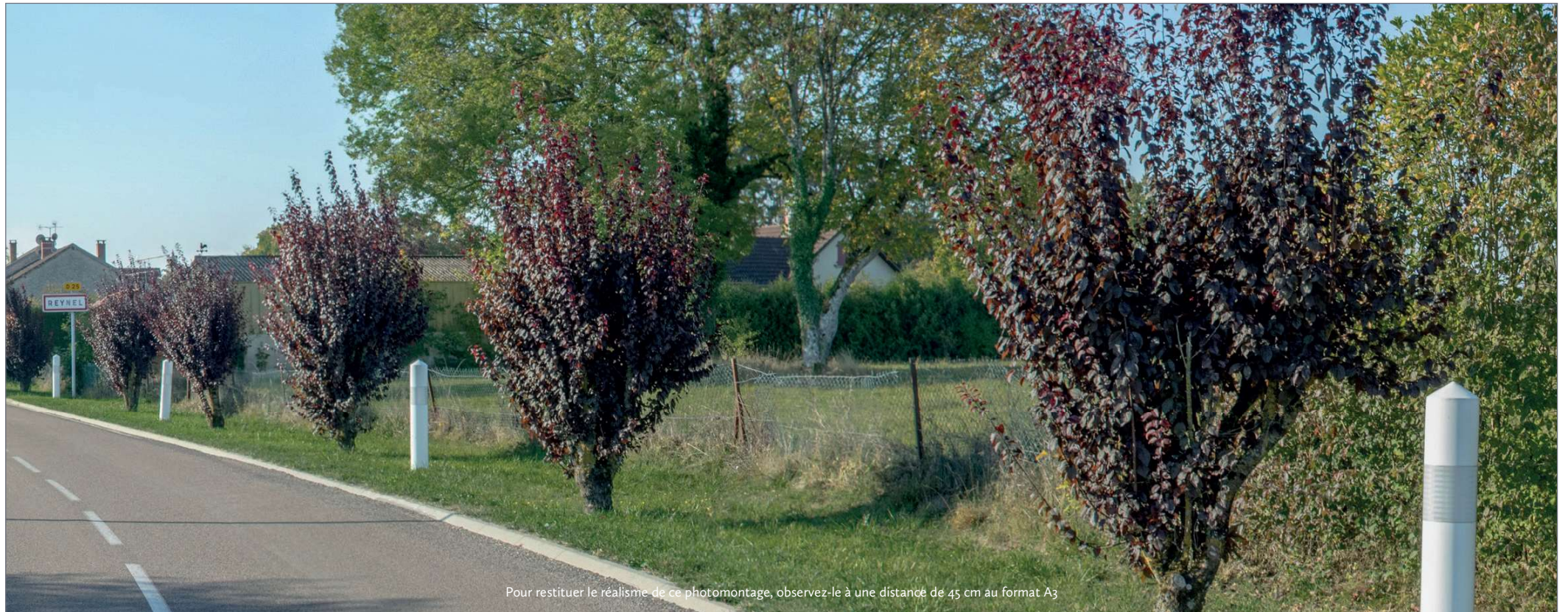
Le projet éolien des Rainettes n'entraîne aucune incidence avec l'entrée de Reynel, et n'entretient donc aucun rapport de covisibilité avec la porte inscrite, visible dans l'axe de la route à gauche du panoramique.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



► Point de vue n°24

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°13'48"	E 05°17'27"	284 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 3,6 Km	E1 : 4,5 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - sud-ouest de la commune par la D 674	

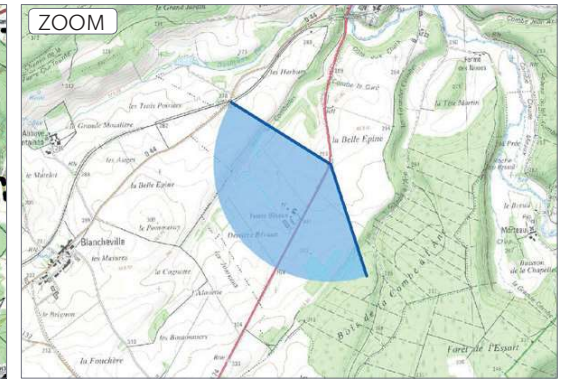
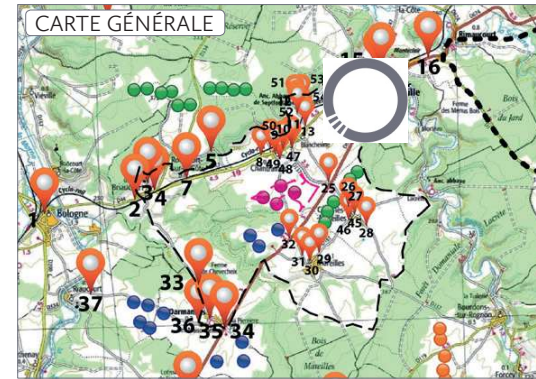
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 140°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe au sud-ouest de la commune d'Andelot-Blancheville sur la route départementale D 674, axe routier majeur puisqu'il dessert les communes de Chaumont et de Neufchâteau. Les abords de cette ville de la vallée du Rognon est marquée par des combes, des côtes et de nombreux boisements. La vue offerte est celle d'un paysage ouvert, caractéristique de la vallée Châtillonnaise, permettant de porter le regard relativement loin, sur les grandes cultures clairsemées de masses boisées.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles, dont deux par un bout de pale au-dessus des boisements et les deux autres par leur rotor, au-dessus d'une exploitation agricole.

Une partie du contexte éolien émerge au-dessus des boisements.

Les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage ouvert, et il n'y a pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°25

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°12'34"	E 05°16'22"	329 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 1,2 Km	E1 : 2,3 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - Intersection des D 137 et D 674	

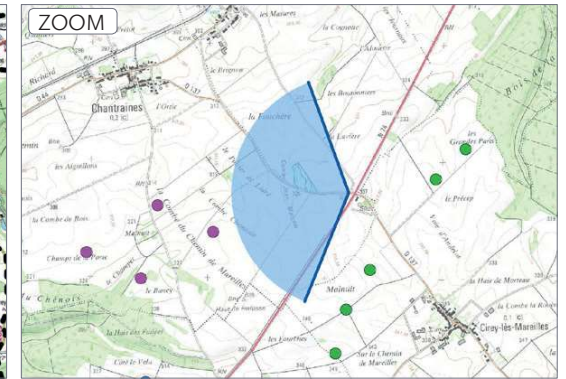
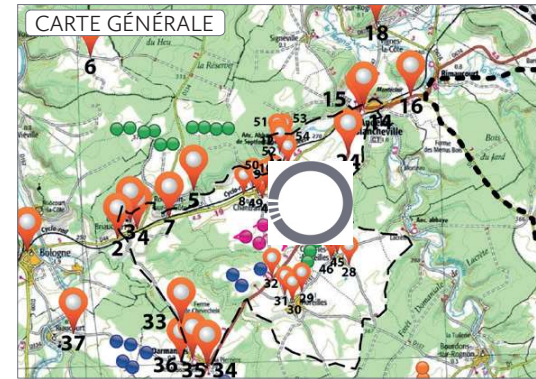
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 138°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe au sud de la commune d'Andelot-Blancheville, à proximité de la limite communale avec le village de Chantraines, au croisement des routes départementales D 137 et D 674. Ce point de vue localisé en vallée Châtillonnaise, offre une vue sur un vaste paysage ouvert, dédié aux grandes cultures, et un relief de côtes au dernier plan.

Ainsi, l'ensemble du projet est visible au-dessus des boisements, et lisible en un groupement homogène, bien qu'une éolienne semble légèrement à l'écart des trois autres.

En arrière-plan, le reste du contexte émerge discrètement au-dessus des masses boisées.

Les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage, et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°26

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
09/10/2018	Panoramique	N 48°12'06"	E 05°16'54"	339 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 1,9 Km	E1 : 2,9 Km	4	CIREY-LES-MAREILLES - Sortie nord au croisement route locale et D 137	

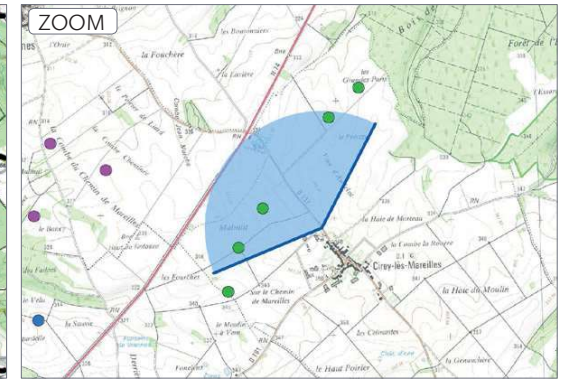
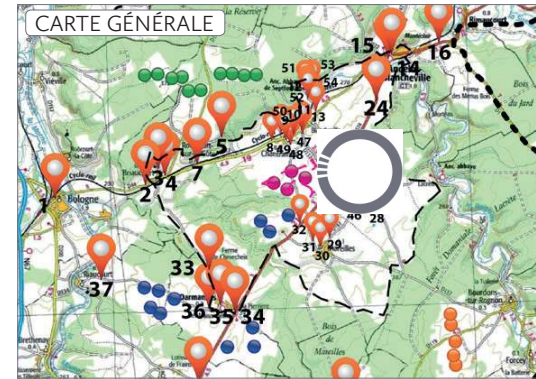
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 140°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



### Commentaires

L'observateur se situe en sortie nord du village de Cirey-lès-Mareilles, au croisement d'une route locale et de la route départementale D 137. Il s'agit d'un des villages les plus proches du site du projet. Cirey-lès-Mareilles, village de la vallée Châtillonnaise, est caractérisé par un paysage relativement plat, ouvert sur de grandes cultures et des bosquets ponctuels. Un relief de côtes est visible au dernier plan.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles, dont deux presque entièrement, et les deux dernières par leur rotor. La structure d'implantation est lisible.

Le contexte éolien est également visible, dont notamment une partie du parc accordé de La Crête en avant du projet. Le projet en instruction des Limodores émerge discrètement au-dessus du relief.

Bien que le projet entraîne une incidence sur la sortie du village, les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage. Il n'y a pas d'effets cumulatifs gênants entre le projet éolien des Rainettes et le reste du contexte éolien.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°27

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'57"	E 05°17'04"	350 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 2,1 Km	E1 : 3,2 Km	0	CIREY-LES-MAREILLES - Centre-bourg au croisement des D 161 et D 137	

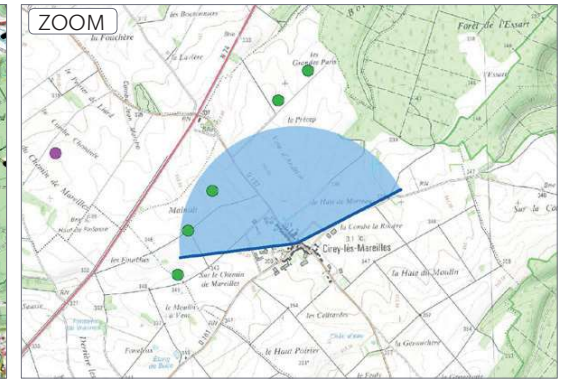
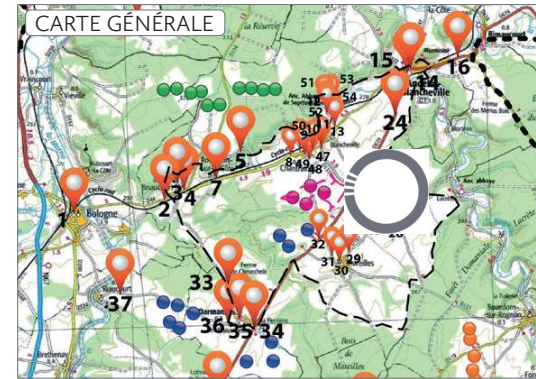
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 160°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



**Commentaires**

L'observateur se situe dans le centre du village de Cirey-lès-Mareilles, au croisement des départementales D 161 et D 137. Cet espace central semble être un espace de passages et d'échanges pour la population locale. La trame urbaine suit le style du « village-rue », et est implantée le long de la D 137. Les habitations, pour la plupart, mitoyennes ne permettent pas de visibilité.

Ainsi, le projet des Rainettes n'est pas visible car il est masqué par le bâti.

Seule le bout de pale d'une éolienne du contexte est visible. Il s'agit d'une éolienne du parc accordé La Crête.

Le projet n'a ainsi aucune incidence sur le centre de Cirey-lès-Mareilles.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 160°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3